

L'Algérie conserve le poste de premier vice-président de l'Union africaine de radiodiffusion

page 2

الدورة السابعة عشرة للجمعية العامة للاتحاد الإفريقي للإذاعات من 14 إلى 17 أبريل 2026 بانجول - غامبيا

الاتحاد الإفريقي للإذاعات، 20 عاماً في خدمة الإعلام الإفريقي

الإرث، الابتكار والتحول

STRATEGICO RT CMG 中央广播电视总台 CHINA MEDIA GROUP

WWW.UAR-AUB.ORG

ED DIWAN



Quotidien national d'informations

Dimanche 19 Avril 2026

- Prix : 15 DA Tirage 2000

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

Le retrait des formulaires de signatures individuelles se déroule normalement à travers toutes les wilayas



page 2

Actualité



PROTECTION CIVILE:
Reclassification de l'équipe algérienne de recherche et de sauvetage en milieu urbain aux normes internationales **2**

Boughali reçu à Istanbul par le président de la Grande Assemblée nationale de Turquie **2**

BATAILLE DU DJEBEL KSEL:
La wilaya d'El Bayadh commémore l'une des épopées héroïques face au colonialisme français **3**

JEUNESSE:

Lancement des "Tribunes libres pour la prévention contre la drogue"

p3

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

Le retrait des formulaires de signatures individuelles se déroule normalement à travers toutes les wilayas

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a indiqué, vendredi dans un communiqué, que l'opération de retrait des formulaires de signatures individuelles pour les législatives du 2 juillet prochain se déroule normalement à travers l'ensemble des wilayas du pays, appelant, à cette occasion, l'ensemble des intervenants à veiller au bon déroulement des opérations électorales et à remédier aux insuffisances et anomalies signalées.

Suite aux observations enregistrées par certains partis politiques souhaitant constituer des listes de candidats pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévue le 2 juillet 2026, concernant les formulaires de signatures individuelles et leur légalisation, et vu le communiqué n 05 du 8 avril 2026, l'ANIE affirme que l'opération de retrait de ces formulaires, suivie en temps réel via la plateforme numérique dédiée à cet effet, se déroule normalement dans toutes les wilayas du pays, y compris les wilayas nouvellement créées, via le siège du coordinateur de wilaya au niveau de la wilaya de rattachement", lit-on dans le communiqué. "Les formulaires de signatures individuelles sont disponibles en quantité suffisante,



permettant aux listes de candidats d'effectuer de nouveaux retraits, ce qui est suivi quotidiennement et en temps réel

via la plateforme numérique", a assuré la même source. S'agissant de l'opération de légalisation des signatures indivi-

duelles, l'ANIE a rappelé que "les électeurs concernés peuvent faire légaliser leur signature auprès des officiers publics mentionnés dans le même communiqué, à savoir le secrétaire général de la commune, l'officier de l'état civil, le notaire, l'huissier de justice, le traducteur-interprète officiel, le chef de mission diplomatique ou consulaire, ou tout fonctionnaire habilité au sein de ces structures". Conformément aux dispositions de l'article 12 de l'ordonnance n 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, "l'ANIE appelle l'ensemble des intervenants dans l'opération électorale à veiller au bon déroulement des opérations et à remédier aux insuffisances et dysfonctionnements signalés", conclut le communiqué. Sa

PROTECTION CIVILE:

Reclassification de l'équipe algérienne de recherche et de sauvetage en milieu urbain aux normes internationales

L'équipe de recherche et de sauvetage en milieu urbain de la Protection civile algérienne a été officiellement reclassifiée, conformément aux normes internationales du Groupe consultatif international de recherche et de sauvetage (INSARAG), relevant des Nations Unies, indique samedi un communiqué de la Protection civile. "Dans un nouvel exploit venant enrichir le palmarès de la Protection civile algérienne dans les domaines de l'action humanitaire et de la réponse aux catastrophes, l'équipe algérienne de recherche et de sauvetage en milieu urbain a été officiellement reclassifiée, conformément au certificat de reconnaissance et de conformité internationale délivré par l'INSARAG, organisme consultatif relevant des Nations Unies, spécialisé dans la coordination des efforts de recherche et de sauvetage à travers le monde", précise la même source. Cette consécration internationale intervient "à l'issue d'un parcours professionnel remarquable", estime la Protection civile qui rappelle avoir "déjà obtenu une première certification en 2017, con firmant aujourd'hui, à travers cette reclassification, sa capacité à maintenir les normes standards internationales les plus élevés et à renforcer en permanence sa préparation opérationnelle". "L'équipe algérienne lourde de recherche et de sauvetage en milieu urbain (HUSAR) a fait l'objet d'une évaluation opérationnelle rigoureuse et exhaus-

sive, menée par des experts internationaux accrédités issus de 12 pays, conformément aux normes strictes établies par l'INSARAG des Nations Unies", explique-t-on, ajoutant que "cette évaluation a porté sur l'ensemble des volets opérationnels et organisationnels, notamment le commandement et la gestion, les opérations de recherche et de sauvetage, le soutien médical ainsi que la logistique, à l'issue de l'exercice final organisé en Algérie du 14 au 17 avril 2026". Composée de 86 éléments issus de différents grades et spécialités, l'équipe algérienne regroupe notamment l'équipe management, des équipes cynotechniques, des spécialistes du sauvetage-déblaiement, des ingénieurs en évaluation des structures, des experts en prévention ainsi que des spécialistes des risques chimiques. L'ensemble de ces personnels "a bénéficié d'un programme de formation intensif, théorique et pratique, s'étalant sur plus de deux années, en Algérie et à l'étranger, sous l'encadrement d'experts nationaux et internationaux", affirme la Protection civile. "Au cours des différentes phases d'évaluation, l'équipe a démontré un haut niveau de professionnalisme, de discipline et de disponibilité opérationnelle, lui permettant de satisfaire à l'ensemble des critères requis et d'être classée parmi les équipes lourdes au niveau international, faisant désormais partie d'un cercle restreint d'environ 60 équipes certifiées à l'échelle

mondiale. Cette classification prestigieuse atteste de sa capacité à intervenir de manière autonome pendant une durée pouvant atteindre dix jours en zone sinistrée, avec ses propres moyens", ajoute le communiqué. "Cet accomplissement constitue l'aboutissement d'efforts soutenus et d'un travail méthodique mené par la Protection civile algérienne. Il reflète également la place de choix qu'elle occupe désormais sur la scène internationale, grâce à sa participation active à de nombreuses opérations de secours dans plusieurs pays touchés par des catastrophes naturelles". "Cette reconnaissance internationale confirme que l'Algérie, à travers son organisme de la Protection Civile, s'impose aujourd'hui comme un acteur majeur du dispositif international de réponse aux catastrophes, ainsi qu'une force de proposition et de solidarité dans l'action humanitaire multilatérale", poursuit le communiqué. La Protection civile indique, enfin, que "si cette reclassification représente une étape déterminante dans le parcours d'excellence et de professionnalisation, elle constitue également un motif pour poursuivre le développement des capacités et renforcer d'avantage la préparation opérationnelle, dans le cadre du soutien constant des pouvoirs publics à ce corps stratégique, au service des nobles valeurs humaines universelles".

S/S

IN-GUEZZAM:

Rôle des zaouias dans la préservation du référent religieux et la cohésion sociale

Un séminaire sur "Les efforts des Oulémas de la Tariqa Kadiria Kountia pour la préservation du référent religieux et la cohésion sociale, et le règlement des conflits", a été organisé à In-Guezzam, sous l'égide du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et avec la participation de choyoukh et de représentants

de zaouias et d'instances religieuses, a-t-on appris samedi des organisateurs. La rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à valoriser le rôle historique et scientifique des zaouias en Algérie, dont la Tariqa (confrérie) Kadiria Kountia, dans l'ancrage du référent religieux national basé sur la modération et le

juste-milieu, ainsi que dans la promotion des valeurs de solidarité et de cohésion sociale. La rencontre (16-17 avril) a donné lieu à des communications scientifiques sur la place des zaouias dans la diffusion des préceptes et enseignements de l'Islam, et leur rôle dans les efforts de rapprochement et réconciliation,

ainsi qu'à des débats sur les moyens de relever les défis intellectuels et sociaux actuels. Le séminaire a constitué aussi un cadre d'échange de vues et d'expériences entre Oulémas et chercheurs, sur l'importance de la fédération des efforts pour la préservation de l'unité nationale et de promotion du discours religieux à

la hauteur des exigences actuelles. Ses travaux ont été sanctionnés par des recommandations plaçant le soutien du rôle des zaouias dans la diffusion de la culture de paix et de tolérance et la contribution au renforcement de la stabilité sociale et la préservation du référent religieux national.

L'Algérie conserve le poste de premier vice-président de l'Union africaine de radiodiffusion

L'Algérie a conservé le poste de premier vice-président de l'Union africaine de radiodiffusion, a indiqué vendredi soir l'Union sur son site internet. Cette décision intervient après la reconduction de l'Algérie à l'unanimité par le Conseil exécutif de l'Union, lors de ses réunions tenues vendredi soir dans la capitale gambienne, Banjul. Ce renouvellement unanime est une reconnaissance du rôle actif que joue l'Algérie au sein des structures de l'Union, ainsi que de sa contribution continue au soutien du travail médiatique africain et au renforcement de la coordination entre les institutions de diffusion du continent. Au cours des travaux du Conseil exécutif et de l'Assemblée générale de l'Union, l'Algérie a fortement défendu les principes fondamentaux sur lesquels a été fondée l'Union africaine de radiodiffusion, et a réaffirmé son engagement permanent à soutenir l'Union, notamment le centre d'échange d'informations et de programmes situé dans la capitale Alger.

Lamia.n

Boughali reçu à Istanbul par le président de la Grande Assemblée nationale de Turquie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a été reçu, samedi à Istanbul (Turquie), par le président de la Grande Assemblée nationale de Turquie, Numan Kurtulmus, en marge des travaux de la 152e Assemblée générale de l'Union interparlementaire (UIP), indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. Cette rencontre a permis aux deux parties de passer en revue l'état des relations bilatérales entre l'Algérie et la Turquie et d'échanger les vues sur les voies et moyens de les renforcer et de les développer dans divers domaines, dans une dynamique servant les intérêts communs des deux pays et reflétant la profondeur des liens historiques qui les unissent. Les deux parties ont, en outre, évoqué le niveau de la coopération parlementaire entre les deux institutions parlementaires, soulignant l'importance d'intensifier la coordination et la concertation, et de promouvoir les relations parlementaires à de larges perspectives, en vue de renforcer la diplomatie parlementaire tout en contribuant à soutenir les questions d'intérêt commun sur la scène internationale, ajoute le communiqué. La rencontre s'est déroulée en présence du vice-président de l'APN et membre permanent de l'UIP, M. Mohamed Anouar Bouchouit et de la députée à l'APN et membre permanente de l'UIP, Farida Ilimi, aux côtés des deux membres du Conseil de la nation, Fateh Boutbig et Kamel Khelifati, conclut le communiqué.

ED-DIWAN

Quotidien National
d'InformationsEdité par EURL Société Seghir
de communicationLe Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN / E - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Cite bois des pins ALGER
Directrice
de la publication
FATIMA-ZOHRRA
SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazairdoc.com
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site :
www.fr.eddiwan.dz
Email :
contact@eddiwan.dz
esc.societe@gmail.com
0660 74 95 86
Service Publicité
Tel : 0770 77 03 30
FAX : 041 33 45 43

Les textes
et les photographies
envoyés ou remis
à la rédaction ne peuvent
être rendus ni faire
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tout article
sauf accord
de la direction
du journal.

JEUNESSE:

Lancement des "Tribunes libres pour la prévention contre la drogue"

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui a présidé samedi à Alger le lancement des "Tribunes libres pour la prévention contre la drogue", un programme qui vise la sensibilisation et la protection des jeunes contre ce fléau.

Organisée par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie et l'Association des anciens Scouts musulmans algériens (SMA), sous le slogan "Un jeune conscient .. Une société sans drogue", l'initiative consiste en des dialogues directs tout au long de l'année entre les membres du mouvement scout et les jeunes sur tout le territoire national, dans l'objectif de les sensibiliser aux dangers de la drogue et de mettre en lumière les efforts déployés par l'Etat pour combattre ce fléau. Dans une déclaration à la presse, M. Hidaoui a expliqué que cette activité s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue, qui, a-t-il ajouté, a permis un "bond qualitatif" en faisant de l'action préventive "une activité quotidienne durable et non pas conjoncturelle". Le ministre a souligné la nécessité d'intensifier les efforts de prévention et de sortir les jeunes de l'oisiveté en les structurant dans des institutions éducatives et en les impliquant dans des activités sportives, intellectuelles et scientifiques. Hidaoui a mis l'accent sur l'engagement du ministère à intégrer le slogan de lutte contre la drogue comme élément essentiel dans les camps d'été de cette année, dont l'objectif du secteur est d'en faire bénéficier "un demi-million d'enfants". De son côté, le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie M. Tarek Kour, a expliqué que cette initiative vient en concrétisation des orientations du président de la République visant à se rapprocher de la catégorie des jeunes, et du programme tracé dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention contre la drogue. Il a souligné que ces tribunes placent les jeunes au cœur de la campagne de sensibilisation, en leur permettant de s'adresser à leurs pairs en langage direct et réaliste. L'Office poursuit, en coordination avec les dif-



férents secteurs et acteurs, l'intensification de ses activités en matière de sensibilisation à travers tout le territoire national, a-t-il ajouté, précisant que l'Algérie mène, en sus de ses efforts nationaux, un front international, en matière de lutte contre la drogue notamment avec l'apparition de nouvelles substances et produits psychotropes non inscrits sur les tableaux internationaux en dépit de leur impact direct sur les jeunes. Pour sa part, la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi a insisté sur l'aspect législatif, citant notamment les lois promulguées en 2025 et 2026 qui ont renforcé la protection des enfants, notamment

le décret exécutif fixant les conditions et les modalités de dépistage de l'usage de stupéfiants et/ou de substances psychotropes dans les établissements éducatifs, faisant état à cette occasion du lancement "d'une cellule de veille cybernétique" pour protéger les enfants des contenus malveillants via l'espace numérique. Le Commandant général des anciens des SMA, Mustapha Saadoun a souligné que l'adhésion du mouvement à cette initiative intervient dans le contexte de la poursuite de son rôle éducatif et de sensibilisation, à travers l'action de terrain et la sensibilisation des jeunes.

Salim/z

Messaoud Amarna plébiscité SG de la FNESRS pour un nouveau mandat

Messaoud Amarna a été plébiscité, samedi à Alger, Secrétaire général de la Fédération nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (FNESRS) pour un nouveau mandat. M. Amarna a été plébiscité lors des travaux du 1er Congrès de la Fédération, supervisé par le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, en présence du ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, et d'Ali Chekri, en tant que représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

scientifique. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Takdjout a souligné que la force des travailleurs algériens réside dans "l'union et la solidarité", ajoutant que les préoccupations des travailleurs sont abordées par le dialogue inspiré de "l'histoire de l'Union et de ses principes suprêmes". Il a affirmé que l'UGTA restera attachée à sa ligne nationale et engagée à défendre l'intérêt suprême du pays, ajoutant que la célébration de la Journée internationale des travailleurs le 1 mai prochain constituera "une halte pour évaluer le bilan des

syndicats et fédérations de l'UGTA". Pour sa part, M. Amarna a salué la noble mission de l'Université algérienne, se félicitant de l'attachement et de l'intérêt accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à l'Université et à la recherche scientifique, ainsi que ses décisions historiques en faveur de ce secteur. Il a estimé, en outre, que le 1er Congrès de la FNESRS "est une étape décisive pour ancrer la pratique syndicale responsable", réaffirmant son engagement au service de la communauté universitaire.

BATAILLE DU DJEBEL KSEL:

La wilaya d'El Bayadh commémore l'une des épopées héroïques face au colonialisme français

La wilaya d'El-Bayadh a commémoré la bataille de Djebel Ksel, qui s'est déroulée les 17 et 18 avril 1958, et qui constitue l'une des épopées héroïques au cours desquelles les moudjahidine de l'Armée de libération nationale ont infligé une leçon au colonialisme français en matière de sacrifice et de lutte pour la patrie. Cette bataille a débuté après le déplacement de deux compagnies (Katibate) de l'Armée de libération nationale (ALN), dirigées par les héros Didani Ahmed, dit "Lazreg", et Guettaf Ahmed, depuis El-Khenigat à l'Est de la commune d'El Ghassoul vers la région d'Aïn El-Djedida, près de la route reliant El-Bayadh à Boualem, où se trouvaient les forces ennemies. A leur arrivée à Aïn El-Djedida, l'armée ennemie s'était retirée vers l'Est, en direction des environs d'Aflou. Les deux katibate de l'ALN se sont alors déplacées vers Djebel Ksel pour s'y positionner pendant quelques jours, en attendant de nouveaux ordres, ont indiqué les responsables du service du patrimoine historique et culturel de la direction des Moudjahidine et des Ayants-droits. Le colonisateur avait auparavant évacué le village de Stiten, proche du Djebel Ksel, de ses habitants, en juillet 1957, et les avait regroupés dans des camps, dans le but d'empêcher l'Armée de libération nationale de communiquer avec eux et de la priver de sa base populaire pour le ravitaillement. L'armée française surveillait alors le village, pensant que les moudjahidine l'utilisaient la nuit pour se reposer ou y passer

la nuit. Dans la soirée du 17 avril 1958, certains Moussebel descendirent de la montagne en mission. Lorsqu'ils aperçurent un convoi de l'armée ennemie installé dans le village, ils retournèrent rapidement informer le commandement des moudjahidine. La compagnie dirigée par le héros Guettaf Ahmed se déplaça alors avec rapidité, encercla les soldats français positionnés sur la place du village et les surprit par une attaque armée, causant plusieurs morts et blessés parmi les forces d'occupation, tandis que les survivants prirent la fuite avec leur matériel. Les forces coloniales commencèrent alors à bombarder les positions des combattants à l'aide de chars. Après cette attaque, la compagnie regagna Djebel Ksel à la tombée de la nuit. Le commandement des moudjahidine se réunit pour analyser la situation et décida de rester sur la montagne et de se préparer à une bataille imminente. Un emplacement au centre du massif, appelé Kef Zâatout, fut choisi pour le regroupement des forces en prévision de l'affrontement attendu le lendemain, les combattants étant convaincus que les forces coloniales reviendraient le 18 avril pour venger leurs pertes subies à Stiten. A la veille de la bataille, les forces de l'ALN se composaient de deux compagnies équipées de mitrailleuses lourdes et de fusils, tandis que l'ennemi mobilisait d'importants effectifs et un arsenal conséquent, entamant l'encerclement de la montagne, dès les premières heures du jour. Vers six heures du

matin, les forces françaises commencèrent à pilonner les positions des moudjahidine à l'aide de mortiers installés dans le village de El Haoud, limitrophe de Djebel Ksel. L'aviation intervint également pour bombarder la zone, facilitant ainsi l'avancée des troupes au sol. Après l'arrêt des bombardements, les soldats français avancèrent et attaquèrent les positions des moudjahidine, qui n'ouvrirent le feu qu'à courte distance, infligeant de lourdes pertes à l'ennemi. Les avions reprirent ensuite les bombardements, et les combats se poursuivirent toute la journée. Malgré les tentatives répétées des forces coloniales pour progresser, les moudjahidine résistèrent avec détermination. En dépit du siège imposé, ils parvinrent à se replier vers d'autres positions, après avoir infligé de lourdes pertes à l'ennemi, estimées à 75 morts, en plus de nombreux blessés et de la destruction de plusieurs véhicules militaires. A l'occasion de la commémoration de cet événement historique, un nouvel ouvrage intitulé "La voix d'un moudjahidine des montagnes du Sud oranais", réalisé par le journaliste Khalil Beneddine, sera présenté. Ce livre retrace le parcours de lutte du moudjahid Mohamed Khalil et met en lumière plusieurs étapes importantes de la Révolution dans la région, notamment la bataille de djebel Ksel, considérée comme l'une des plus marquantes dans la mémoire collective, à laquelle Mohamed Khalil avait participé avec ses compagnons de lutte.

Lamia/O

Attaf s'entretient à Antalya avec le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a eu, vendredi, à Antalya (Turquie), des entretiens bilatéraux avec le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, M. Barham Salih, en marge de sa participation au Forum diplomatique d'Antalya, indique un communiqué du ministère. "Lors de cette rencontre, le ministre Ahmed Attaf a renouvelé ses félicitations à M. Barham Salih à l'occasion de sa prise de fonctions à la tête du Haut-Commissariat au début de l'année en cours, lui réaffirmant le soutien de l'Algérie dans l'accomplissement de ses nobles missions", a précisé la même source. Les deux parties ont également passé en revue "les différents aspects de la coopération entre l'Algérie et le Haut-Commissariat, notamment les programmes destinés aux réfugiés sahraouis", selon la même source. Par ailleurs, les deux parties ont examiné "les défis croissants qui affectent les capacités du Haut-Commissariat à prendre en charge les questions des réfugiés à travers le monde", conclut le communiqué. Yazid fellah

La Radio Algérienne remporte le prix africain du meilleur reportage radio sur l'intelligence artificielle



La Radio Algérienne a remporté le prix du meilleur reportage radio sur le thème de l'intelligence artificielle (IA) lors du concours "Media Awards 2026", organisé par l'Union africaine de radiodiffusion (UAR), en marge de son Assemblée générale, qui s'est tenue vendredi soir à Banjul, capitale de la Gambie. Ce prix a été décerné pour le reportage radiophonique intitulé : "Quand l'intelligence artificielle insuffle une nouvelle vie au patrimoine africain", qui aborde, de manière professionnelle novatrice, le rôle des nouvelles techniques dans la préservation, la valorisation et la revitalisation du patrimoine culturel africain en utilisant les supports numériques contemporains. Ce reportage, réalisé par le journaliste Abderrezak Dendani de Radio Bordj Bou Arreridj, "témoigne clairement du haut niveau des compétences médiatiques de la Radio Algérienne et de sa capacité à s'adapter aux avancées technologiques et à traiter les questions d'actualité avec une vision médiatique renouvelée". Ce prix témoigne également de la présence remarquable de la Radio algérienne sur la scène médiatique africaine et souligne son engagement constant à développer des contenus médiatiques et à utiliser les technologies modernes pour diffuser un message médiatique de qualité qui contribue au renforcement de l'identité culturelle africaine et à la préservation de son patrimoine civilisationnel. Le Concours de l'UAR est l'un des événements médiatiques les plus importants du continent, attirant chaque année des productions radiophoniques exceptionnelles de différents pays africains, dans le but de promouvoir la performance médiatique et de renforcer l'échange d'expertises et d'expériences entre les instances radiophoniques.

S/S

Rezig veut fluidifier les importations

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a réuni, mercredi dernier, des responsables du secteur bancaire et financier pour une séance de coordination consacrée aux mécanismes de domiciliation bancaire des opérations d'importation et au développement du financement par crédit-bail.

Le but de cette réunion était de coordonner les efforts, afin de fluidifier les procédures de domiciliation des importations et d'améliorer les mécanismes de financement des entreprises. Cette rencontre a regroupé des cadres du ministère, des représentants de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), ainsi que des banques commerciales habilitées à intervenir dans le commerce extérieur et des sociétés de leasing. Dans un contexte de réorganisation progressive des procédures liées aux importations, les échanges ont porté sur les ajustements récents concernant le changement de banque ou d'agence bancaire dans le cadre des programmes prévisionnels d'importation. Ces programmes constituent, désormais, l'un des instruments centraux du contrôle administratif des flux d'importation, avec un rôle accru des établissements bancaires dans la validation et le suivi des opérations. Dans les faits, les opérateurs économiques restent fortement dépendants des délais de traitement bancaire, ce qui rend ces ajustements particulièrement sensibles pour la continuité des approvisionnements. Selon les éléments communiqués par le ministère, la réunion a été consacrée à la présentation et à l'explication de nouvelles dispositions visant à encadrer les opérations de domiciliation bancaire. Ces ajustements interviennent notamment dans le prolongement de mesures ayant concerné certaines banques dont l'activité liée au commerce extérieur a été suspendue. Dans ce cadre, les autorités cherchent à éviter les blocages administratifs et à assurer la continuité des opérations pour les opérateurs économiques. Par ailleurs, les participants ont convenu de la mise en place d'un mécanisme de travail commun destiné à la prise en



charge des requêtes et des préoccupations des opérateurs. L'objectif affiché consiste à accélérer le traitement des dossiers et à réduire les délais liés aux procédures bancaires, dans un environnement où les opérations d'importation reposent sur une forte coordination entre administrations et banques.

En parallèle, les discussions ont abordé les modalités pratiques relatives au transfert d'équipements et de matériel vers les sociétés de leasing. Cette orientation s'inscrit dans une volonté de diversifier les sources de financement disponibles pour les entreprises, en recourant davantage au crédit-bail comme alternative aux financements bancaires classiques. Au cours de la réunion, Kamel Rezig a insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre les différents acteurs du système bancaire et finan-

cier. À ce titre, il a mis en avant l'importance de fluidifier les opérations de commerce extérieur et d'améliorer l'accompagnement des opérateurs économiques, particulièrement dans les procédures de domiciliation bancaire des programmes prévisionnels d'importation (fonctionnement et équipement). Dans la continuité de ces orientations, les participants ont souligné l'enjeu d'une meilleure synchronisation entre banques, administration et sociétés de leasing, afin de limiter les blocages et d'assurer une exécution plus rapide des dossiers. L'objectif est également de consolider un cadre opérationnel plus stable pour les importateurs, dans un contexte marqué par des ajustements fréquents des règles de gestion des flux commerciaux. La coordination engagée vise donc à prévenir les ruptures dans le traite-

ment des opérations d'importation, afin de sécuriser les circuits d'approvisionnement. À travers cette réunion, le ministère du Commerce extérieur cherche à consolider une gouvernance plus intégrée du commerce extérieur, en s'appuyant sur les banques comme relais principal des décisions administratives. Le dispositif repose sur une articulation plus étroite entre contrôle, financement et accompagnement des opérateurs, dans une logique de rationalisation des circuits d'importation. En filigrane, cette dynamique traduit une volonté d'adapter les outils bancaires aux exigences de régulation économique et met également en évidence le rôle croissant des sociétés de leasing dans l'écosystème de financement des entreprises, en complément des circuits bancaires traditionnels.

**COMMERCE EXTERIEUR :
Rezig préside
une réunion
de coordination
avec les banques et
les sociétés de leasing**

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a présidé une réunion de travail et de coordination ayant regroupé des cadres du ministère et des représentants de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), des banques commerciales habilitées à effectuer des opérations de commerce extérieur et des sociétés de leasing, indique un communiqué du ministère. Cette réunion, tenue mercredi, a été consacrée à la présentation et à l'explication des récentes mesures relatives au changement de banques ou d'agences bancaires dans le cadre des opérations de domiciliation bancaire liées aux programmes prévisionnels d'importation, notamment celles découlant de la suspension de l'activité de commerce extérieur auprès de certaines banques, précise le communiqué, rapporté par l'APS. A cette occasion, il a été convenu « d'adopter un mécanisme de travail commun pour la prise en charge des requêtes et des préoccupations, afin de finaliser les dossiers dans les meilleurs délais ». Il a également été convenu des modalités pratiques relatives aux opérations de transfert d'équipements et de matériel vers les sociétés de leasing, en vue d'offrir des solutions de financement alternatives au profit des entreprises économiques, de soutenir leur activité, et ainsi renforcer leurs capacités d'investissement. Dans son intervention, M. Rezig a souligné l'importance de renforcer la coordination entre les différents acteurs du système bancaire et financier, en vue de faciliter les opérations de commerce extérieur et d'améliorer l'accompagnement des opérateurs économiques, notamment en ce qui concerne les procédures liées à la domiciliation bancaire des programmes prévisionnels d'importation (fonctionnement et équipement), ainsi que le financement par crédit-bail, conclut la même source.

**Le gouverneur
de la Banque d'Algérie
plaide pour
une gouvernance
économique mondiale
renforcée**

À Washington, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Lamine Lebbou, prône une gouvernance mondiale solide et des cadres financiers renforcés pour l'économie. Le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mohamed Lamine Lebbou, a souligné à Washington, lors de la 53e réunion du Comité monétaire et financier international, l'importance pour les politiques financières de renforcer les cadres réglementaires et prudeniels, à suivre de près les risques émergents, tout en œuvrant à la stabilité des prix, relevant qu'une gouvernance internationale solide est essentielle au bon fonctionnement de l'économie mondiale. Dans une déclaration prononcée au nom de l'Algérie, le Ghana, la République islamique d'Iran, la Libye, le Maroc, le Pakistan et la Tunisie, Lebbou a noté lors de cette rencontre (16-17 avril) qu'« une gouvernance internationale solide demeure essentielle au bon fonctionnement de l'économie mondiale. Des cadres multilatéraux efficaces peuvent contribuer à réduire la fréquence et la gravité des chocs en facilitant des ajustements de politiques coordonnés et ordonnés ».

**Stabilité monétaire et protection
budgétaire**

Il a précisé que dans le sillage de l'incertitude qui caractérise l'économie mondiale suite à la situation au Moyen-Orient « la politique monétaire doit demeurer résolument axée sur la stabilité des prix. Un renforcement de la flexibilité du taux de change peut aider les économies à absorber les chocs, en particulier dans les pays importateurs de produits alimentaires et d'énergie confrontés à des pressions sur la balance des paiements ». Quant aux politiques budgétaires, elles doivent viser à renforcer les politiques monétaires « tout en continuant de protéger les ménages vulnérables, en particulier à mesure que la hausse des prix alimentaires accroît les risques d'insécurité alimentaire et de pauvreté. Dans le même temps, les mesures doivent s'inscrire fermement dans des cadres budgétaires crédibles à moyen terme et faire l'objet d'une communication claire afin de préserver la crédibilité de l'action publique ».

TINDOUF, PORTE D'ENTREE VERS L'AFRIQUE DE L'OUEST : Un salon dédié à l'export du 24 au 27 avril 2026

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations organise, en coordination avec la wilaya de Tindouf, le Salon des produits et services algériens destinés à l'exportation, sous le slogan : « Tindouf, porte d'entrée vers les pays d'Afrique de l'Ouest », du 24 au 27 avril 2026. Selon le minis-

tère, cet événement s'inscrit dans le cadre du soutien aux exportations et du renforcement de la présence des produits et services algériens sur les marchés africains, en particulier en Afrique de l'Ouest, en faisant de Tindouf un point d'accès stratégique vers la profondeur du continent. Ce salon constitue également

une plateforme importante pour mettre en valeur les capacités de production nationales dans divers secteurs, ainsi qu'un espace dédié au développement de partenariats économiques et à l'ouverture de nouvelles perspectives à l'export. Il représente une opportunité pour exposer les produits, élargir les activi-

tés et nouer des partenariats en direction des marchés africains. Dans ce cadre, le ministère invite l'ensemble des opérateurs économiques souhaitant participer à cet événement à s'inscrire via le lien suivant : <https://www.mcepe.gov.dz/index.php/ar/foire-tindouf-2026>

Sonatrach renforce ses exportations des hydrocarbures vers le marché sud-coréen

Sonatrach examine avec une délégation du MAE sud-coréen le renforcement des relations commerciales dans le domaine des hydrocarbures. Le PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, a reçu, mardi à Alger, une délégation du ministère des Affaires étrangères de la République de Corée, conduite par le ministre adjoint chargé des affaires économiques et envoyé spécial du ministre, Park Jonghan. L'échange a porté sur l'examen des moyens de renforcer les relations commerciales dans le domaine des hydrocarbures, indique un communiqué du groupe.

**Vers un renforcement
des contrats de livraison
de pétrole et de naphta**

En présence de cadres dirigeants du groupe public ainsi que de représentants de l'ambassade de Corée du Sud en Algérie, les deux parties ont également abordé les relations commerciales entre Sonatrach et les sociétés sud-co-



réennes. Les discussions ont porté aussi sur les livraisons de Sonatrach en pétrole brut et en produits

pétroliers, notamment le naphta, et ont évoqué la possibilité de contrats de commercialisation à

moyen et long termes, selon le communiqué rappelant que le groupe avait signé en mars dernier un contrat commercial avec la société sud-coréenne « S-Oil ». Les deux délégations ont, par ailleurs, exploré les capacités technologiques des entreprises sud-coréennes dans des secteurs clés pour Sonatrach, tels que l'amont pétrolier et gazier et les services spécialisés. Dans ce cadre, il a été convenu de mettre en place un espace d'échange et de dialogue pour explorer les différents axes potentiels et opportunités de partenariat entre Sonatrach et les sociétés sud-coréennes. « Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations d'échange et de partenariat entre Sonatrach et les entreprises de la République de Corée opérant dans le secteur des hydrocarbures et ouvre la voie à de nouvelles perspectives de coopération », ajoute le communiqué.

BATIMENT: La planification des projets au centre d'une conférence à Alger

Les enjeux liés à la maîtrise des coûts et à la planification des projets immobiliers ont été au centre d'une conférence organisée, mardi à Alger, où des experts ont mis en avant la nécessité d'adopter une approche globale intégrant l'ensemble des dépenses dès les phases initiales des projets.

Organisée par l'Ecole supérieure des métiers du bâtiment (ESMB), filiale de la Banque nationale de l'habitat (BNH), sous le thème "le coût d'un projet immobilier", cette rencontre a permis de souligner que le coût de construction ne constitue qu'une composante du coût total d'un projet. Intervenant à cette occasion, Abderraouf Bacì, expert du secteur du bâtiment, a indiqué que "le coût d'un projet immobilier englobe toutes les dépenses nécessaires à sa réalisation". Selon lui, ces dépenses incluent notamment l'acquisition du terrain, les études techniques, les charges fiscales, ainsi que les coûts de construction, comprenant les matériaux, la main-d'œuvre et les équipements. M. Bacì a précisé que "le coût de construction ne représente généralement qu'environ 45% du coût total du projet", insistant sur la nécessité d'intégrer également les frais liés à la recherche et à l'acquisition du foncier, souvent réalisés via des intermédiaires spécialisés. Il a, par ailleurs, rappelé qu'un projet immobilier constitue "une opération complexe visant à concevoir, financer et réaliser un ouvrage", soulignant qu'il doit répondre à un besoin identifié dans un



environnement économique, social et réglementaire donné. De son côté, le directeur général de l'ESMB, Youcef Houmadi a indiqué que l'établissement assure la formation de gestionnaires de projets dans le secteur du bâtiment, appelés à maîtriser l'ensemble des paramètres liés à la planification. Dans ce cadre, il a estimé que le gestionnaire doit disposer d'une vision globale des coûts, en intégrant

toutes les étapes du projet, y compris la prospection foncière. M. Houmadi a également insisté sur l'importance de la phase d'étude géotechnique, recommandant son intégration en amont de l'étude architecturale afin de mieux anticiper les contraintes liées au terrain. Organisée au siège de la BNH, cette rencontre s'inscrit dans le cadre des "Conférences du bâtisseur", initiées par l'ESMB.

MASCARA:

Lancement de plusieurs actions de développement dans les communes de Nesmot et Zelamta



Plusieurs opérations de développement ont été lancées, mercredi dans les communes de Nesmot et Zelamta (wilaya de Mascara), visant à améliorer le cadre de vie de leurs habitants, a-t-on constaté. Ces opérations, inscrites dans le cadre du programme de développement socio-économique des communes et dont le lancement a été donné par le wali, Fouad Aïssi, lors d'une visite de terrain dans les deux communes, comprennent des travaux d'aménagement urbain au niveau du village "Ahnidja" (commune de Nesmot), ainsi que dans plusieurs quartiers de la ville de Zelamta. Ces travaux portent sur le revêtement des

routes, la réhabilitation des trottoirs et le renouvellement de l'éclairage public, selon les explications fournies par les responsables locaux. Au cours de cette visite, il a également été procédé au lancement de la première tranche du projet de réhabilitation du chemin communal 66, reliant le chemin de wilaya CW 97 dans la commune de Nesmot, sur une distance de 3,5 km. Ce projet permettra de désenclaver des zones rurales et d'éliminer des points noirs à l'origine d'accidents de la circulation, selon les responsables communaux. Le wali a aussi donné le coup d'envoi d'un projet de réalisation d'un ré-

servoir d'eau d'une capacité de 500 mètres cubes dans la région de "Sidi Ali Boukroucha" (commune de Nesmot), destiné à améliorer l'alimentation en eau potable de ce regroupement rural. Par ailleurs, deux projets portant sur la réalisation de huit salles de classe supplémentaires ont été lancés dans deux écoles primaires situées à "Ouled Kaddour" (commune de Nesmot) et "Sidi Abdellader" (commune de Zelamta). Les entreprises en charge se sont engagées à les livrer au plus tard à la prochaine rentrée scolaire. Le wali a également supervisé le lancement de la deuxième tranche du projet de réhabilitation et d'extension du réseau d'assainissement dans plusieurs quartiers de la ville de Zelamta, ainsi que la mise en service d'un réservoir d'eau raccordé à un puits de la mosquée au profit du regroupement rural de "Sidi Abdellah" dans la même commune. En marge de cette visite, le chef de l'exécutif de la wilaya a indiqué que ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la prise en charge des besoins des populations rurales, selon les priorités définies dans le programme de développement socio-économique des communes ayant bénéficié aux localités de Nesmot et Zelamta. Il a également annoncé le lancement prochain de plusieurs projets de développement à travers différentes communes de la wilaya, inscrits dans ce même programme, ainsi que dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales au titre de l'année en cours, visant à améliorer les conditions de vie des citoyens et à répondre à leurs besoins en matière de développement.

TIPASA :

Octroi de décisions de concession à quatre investissements en aquaculture

Quatre (4) projets d'investissement en aquaculture ont bénéficié dernièrement de décisions de concession dans la wilaya de Tipasa, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la pêche et de l'aquaculture. Ces décisions, valant autorisation d'exercer, permettront à quatre (4) investisseurs de concrétiser leurs projets de nature à impulser une nouvelle dynamique au secteur, a indiqué à l'APS, le directeur local du secteur, Ahmed Tatbirt. La remise des décisions s'est déroulée lors d'une cérémonie présidée par le wali, Mohamed Amine Benchaoulia, qui a réaffirmé son soutien aux investissements dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, a-t-il ajouté, appelant à l'entame de leur mise en œuvre. Ces projets, répartis entre les communes de Bou Ismail, Tipasa et Sidi Ghilès, portent sur l'installation de 32 cages flottantes dédiées à l'élevage de différentes



espèces (daurade royale, loup de mer, moules et huîtres), d'une capacité de production annuelle estimée à 2.560 tonnes, selon la même source. Par ailleurs, le responsable a fait état de 25 projets en aquaculture recensés dans la wilaya, dont 20 ont bénéficié de décisions de concessions depuis 2022, quatre (4) étant déjà entrés en production, alors que quatre (4) autres devraient entrer en activité en juin prochain. Les 12 projets restants sont à divers stades de réalisation.

MILA :

Lancement de travaux de renforcement et stabilisation des talus sur la RN-27 à Béni Haroun

Des travaux de renforcement et stabilisation des talus sur la RN-27 ont été lancés, mardi à la région de Béni Haroun, dans la commune de Hamala (Nord de Mila). Ce projet inclut le nettoyage et la sécurisation des pentes instables (terre et roches) et l'installation d'ancrage et de filets sur certaines parties de talus pour prévenir les éboulis sur ce tronçon de la RN-27 reliant Constantine à Jijel via Mila qui enregistre un trafic dense, notamment de poids-lourds et bus, selon les explications données par les services de la direction des travaux publics aux autorités locales qui ont supervisé le lancement de

l'opération. Le projet s'inscrit dans le cadre des efforts visant la sécurisation des routes et la préservation de la sécurité de leurs usagers contre les divers risques dont les éboulements dus aux précipitations, a indiqué le wali, Fayçal Amrouche. Les pouvoirs publics ont affecté une enveloppe financière de plus de 500 millions DA pour la réalisation des travaux sur cinq tronçons de cette RN-27 du point kilométrique 53+000 au point kilométrique 59+000, a ajouté le wali qui a insisté sur site sur l'impératif suivi régulier de l'opération pour en assurer la réception dans les délais contractuels fixés à huit mois.

BECHAR:

Un cycle de formation sur la pisciculture intégrée à l'agriculture

Une trentaine d'agriculteurs, femmes rurales et étudiants porteurs de projets en aquaculture participent à une formation sur la pisciculture intégrée à l'agriculture, initiée depuis mercredi par la Chambre commune interwilayas d'aquaculture de Bechar, a-t-on appris auprès de son directeur, Lahbib Abdelaziz. Ce cycle de formation de trois jours, organisé au Centre culturel islamique de Bechar, en collaboration avec la Direction locale de la pêche et de l'aquaculture, est encadré par des spécialistes de l'Ecole de pêche et d'aquaculture de Beni-Saf (wilaya d'Aïn Temouchent), a-t-il précisé. Il permet aux participants, notamment aux étudiants porteurs de projets dans le domaine de l'aquaculture, de bénéficier d'une formation théorique et pratique sur les techniques d'intégration de la pisciculture à l'agriculture, ainsi que sur l'élevage de différentes espèces de poissons d'eau douce dans la région, a-t-il expliqué. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des opérations de développement du secteur de l'aquaculture visant à renforcer la sécurité alimentaire et à accroître la production de poissons d'eau douce dans la région, a-t-il ajouté. La wilaya de Bechar a déjà lancé

plusieurs projets pour stimuler les activités d'aquaculture, notamment deux zones dédiées à l'élevage de poissons d'eau douce. La première est située dans la commune frontalière de Beni-Ounif et couvre une superficie de 61 hectares, tandis que la deuxième est implantée dans la zone agricole de Hassi El-Houari, au nord de la commune de Bechar, sur une étendue de 47 hectares, selon le directeur local du secteur, Ahmed Bendjeddou. Ces zones sont destinées à abriter 32 projets d'investissement, parmi lesquels figurent l'élevage de crevettes et de tilapias, a-t-il indiqué. Pour concrétiser ces projets, une opération visant à remettre les actes d'exploitation aux porteurs de ces projets est actuellement en cours, afin qu'ils puissent démarrer leurs activités avec l'accompagnement du secteur, a-t-il souligné. Il convient également de noter qu'entre 2025 et le premier trimestre de 2026, plus de 200 agriculteurs, femmes rurales et porteurs de projets ont bénéficié de formations similaires à travers les wilayas de Bechar, Adrar, Tindouf et El Bayadh, a indiqué le même responsable de la Chambre commune interwilayas d'aquaculture.

Intégration progressive de services de soins spécialisés pour brûlés dans les hôpitaux du pays

Des services de soins spécialisés pour brûlés seront «progressivement» intégrés dans tous les hôpitaux du pays, a annoncé dimanche à Skikda le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene.

Le ministre a précisé, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection et de travail, que la concrétisation de cette tendance «se fera progressivement en donnant la priorité aux hôpitaux situés dans les chefs-lieux des wilayas». L'objectif, a-t-il souligné, est de garantir une prise en charge spécifique des brûlés dans les établissements hospitaliers, soit par des services spécialisés ou des unités dédiées à ce type de soins. S'agissant du projet de construction d'un hôpital des grands brûlés à Bouzaâroura, dans la commune de Filfila (est de Skikda), un des points de la visite, M. Ait Messaoudene a indiqué qu'un suivi est assuré par les autorités de la wilaya afin de trouver une solution aux obstacles qui entravent la réalisation de cette structure qui revêt une «grande importance». Inspectant l'Établissement public hospitalier (EPH) Abderrezak-Bouhara de Skikda, le ministre a rappelé «l'attention particulière que les hautes autorités du pays accordent au secteur de la santé, en s'employant continuellement à améliorer les prestations de



santé à travers différents programmes, et à garantir l'égalité des chances en matière d'accès aux soins dans toutes les wilayas du pays, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune». M. Ait Messaoudene a par ailleurs inspecté l'EPH Nettour de Collo, un des établissements de santé les plus importants de la partie Ouest de la wilaya de Skikda, où il s'est enquis des moyens humains et matériels de cette structure ainsi que de ses prestations médicales et chirurgicales, soulignant à cette occasion «la nécessité d'améliorer la performance des établissements de santé de la ville de Collo en œuvrant à renforcer les infrastructures pour répondre aux attentes des habitants». La visite du ministre a également donné lieu à l'inspection de plusieurs établissements de santé, parmi lesquels les EPH Layeb-Derradji d'El Harrouch et Frères Saâd- Guermeche de Skikda, où il s'est enquis des conditions de travail des personnels et de prise en charge des patients, notamment dans les services d'urgences.

Mouloudji met en avant la méthodologie scientifique pour l'efficacité de l'action de solidarité



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a mis l'accent, jeudi depuis Ghardaïa, sur l'importance de la méthodologie scientifique pour assurer l'efficacité de l'action de solidarité. S'exprimant lors d'une visite de travail dans la wilaya, à l'occasion de la célébration de «Youm El-Ilm» (Journée du savoir), la ministre a indiqué que le secteur «s'est employé, en application du programme du président de la République, à consacrer la méthodologie scientifique et académique dans l'ensemble de ses programmes et politiques, selon une nouvelle approche visant à promouvoir la performance, sur la base de la compétence,

ce à quoi veillent les établissements de formation et d'enseignement spécialisés relevant du secteur». «L'objectif étant d'atteindre l'efficacité escomptée pour promouvoir l'action sociale dans le pays, selon des modes modernes et à la hauteur des défis actuels». Visitant des centres psychopédagogiques et instituts spécialisés à travers la wilaya, à l'instar de l'Institut «El-Hayet» dans la commune de Guerrara, Mme Mouloudji a mis en avant la nécessité de «déployer des efforts en matière d'acquisition scientifique, d'innovation et d'excellence, mais aussi de mettre en valeur l'apport scientifique, éducatif et culturel jalonnant notre histoire riche en réalisations

scientifiques et intellectuelles dans plusieurs disciplines». La ministre a rappelé, par ailleurs, que la wilaya de Ghardaïa a bénéficié, dans le cadre des projets de l'Agence de développement social de 2025, d'un grand nombre d'opérations relevant du programme de développement collectif et du programme de travaux d'utilité publique à forte intensité de main-d'œuvre. Vu l'importance de ces deux programmes pour stimuler le développement local, concrétiser des projets collectifs et encourager les artisans et les petits promoteurs, il a été décidé d'attribuer à la wilaya 20 nouveaux projets pour l'année 2026. À titre d'illustration, la commune d'El-Atteuf a ainsi

bénéficié de la création d'une nouvelle cellule de proximité, en vue de renforcer les cellules de solidarité de proximité se trouvant dans les différentes communes de la wilaya. Au cours de cette visite, la ministre a supervisé le lancement du projet de réalisation d'un centre psychopédagogique pour enfants dans la commune de Guerrara, d'une capacité de 120 places, ainsi que la mise en service d'un centre psychopédagogique dans celle d'El-Atteuf, qui accueille 115 élèves en situation de handicap, activant dans des spécialités industrielles et artisanales. Le centre avait bénéficié en 2025 d'une opération de réhabilitation. De même, l'école des enfants malentendants de Métlili ainsi que le centre psychopédagogique pour enfants de Daya Ben-Dahoua ont bénéficié, cette année, d'une opération de réhabilitation, selon les explications fournies. La ministre de la Solidarité nationale poursuit sa visite sur le terrain par la mise en service du centre psychopédagogique de la commune de Zelfana, avant d'inaugurer une exposition consacrée aux associations bénéficiaires du programme de développement collectif, organisée au niveau du centre psychopédagogique pour déficients mentaux de Métlili.

L'UE approuve un traitement novateur contre l'acné

Les autorités sanitaires de l'Union européenne (UE) ont approuvé un traitement novateur contre l'acné du visage les adultes et les adolescents, a annoncé mercredi son fabricant. L'Agence européenne du médicament (EMA) s'est prononcée en faveur de «l'approbation du Winlevi (...) dans le

traitement de l'acné du visage chez les adultes et les adolescents de 12 à 18 ans », a annoncé dans un communiqué le groupe irlandais Cosmô. Le Winlevi, basé sur la molécule clascotéron, constitue la première innovation thérapeutique depuis une quarantaine d'années contre l'acné : il agit

par un mécanisme différent des médicaments déjà disponibles. Ces derniers éliminent par antibiotiques la bactérie à l'origine de l'acné, ou ils imitent l'accumulation de cellules mortes, un processus qui favorise l'inflammation. La clascotéron, elle, rend les cellules de la peau moins réceptives

aux hormones à l'origine du sébum, la substance grasse que les acnéiques produisent en trop grande quantité. Le traitement est déjà disponible depuis plusieurs années aux États-Unis et d'autres pays comme le Royaume-Uni. Mais ce n'était pas le cas dans l'UE.

BOUIRA: Rencontre internationale sur la médecine vétérinaire à Tikjda

Une rencontre internationale sur la santé animale et la médecine vétérinaire a été organisée mercredi au Centre national de sport et de loisirs de Tikjda (Bouira). Cette rencontre qui a réuni des vétérinaires nationaux et étrangers, a comporté une série de conférences autour du thème central intitulé "médecine vétérinaire entre pratique et technologie", a précisé à l'APS le président de l'Association scienti-

fique "Véthique Tikjda", Fares Aigoune. A l'ouverture de la rencontre qui s'étalera sur trois jours, les participants ont mis l'accent sur l'importance du progrès technologique réalisé ces dernières années en matière de recherche scientifique et dans le domaine de la médecine vétérinaire qui ont permis une lutte plus efficace contre les différentes pathologies touchant la santé animale, dont la télé-médecine, notamment.

DIPHTERIE: Le dispositif national de surveillance renforcé



Face à la résurgence de cas de diphtérie enregistrés dans le pays et à la confirmation d'une situation épidémique dans une wilaya, le ministère de la Santé décide de renforcer la vigilance sanitaire. Dans une note datée du 26 octobre 2025, le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé, Dr Djamel Fourar, appelle à réactiver le dispositif national de surveillance et d'alerte face à la diphtérie.

Renforcer la vaccination de routine

Adressée aux walis et aux directeurs de la santé, la note insiste sur la vigilance épidémiologique, la notification immédiate des cas

suspects, et la réalisation d'enquêtes systématiques autour de chaque cas confirmé. Le ministère ordonne également la vérification des stocks de vaccins, d'antitoxine et d'antibiotiques, et recommande de renforcer la vaccination de routine, notamment en milieu scolaire et dans les zones à faible couverture. Des campagnes de sensibilisation seront menées auprès des professionnels et du public, avec la diffusion de supports d'information bilingues. Cette mobilisation vise à prévenir toute propagation et à garantir une réponse rapide et coordonnée face à la menace de la diphtérie.

ARNAQUES SUR LE NET: Le phénomène prend de l'ampleur

L'arnaque sur le Net est un phénomène qui prend de l'ampleur en Algérie, avec plus de 13.000 cybercrimes en 2025. L'espace bleu est devenu le terrain de chasse favori d'escrocs de tous genres.

Des sites et des plateformes numériques représentent un bon filon pour des commerçants malveillants qui écoulent leurs marchandises ou services. Les victimes, des clients qui veulent être servis chez eux sans se donner la peine de se déplacer, se rendent dans les commissariats après avoir été spoliés et dépouillés par des arnaqueurs, tapis derrière les écrans.

Le succès risqué de la «Marketplace»

Lors d'une conférence de presse consacrée à son bilan annuel, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a révélé avoir enregistré pas moins de 13.204 affaires de cybercriminalité en 2025, impliquant 7.815 personnes. Ces chiffres confirment l'ampleur du désastre. Pour sa part, la Gendarmerie nationale avait annoncé plus de 2.700 affaires au cours des 10 premiers mois de l'année 2024. Les données révèlent que plus de 65% des victimes ont entre 18 et 35 ans et 15% des cas font l'objet d'un dépôt de plainte. Plus de 51% des arnaques ont lieu sur Internet, via des plateformes populaires ou les réseaux sociaux. Pour l'expert et consultant en NTIC, Younès Grar, en Algérie, le réseau social est très utilisé par les prestataires de services, les commerçants et les consommateurs. «La vente sur facebook prospère et de nombreux consommateurs s'approvisionnent à travers la marketplace du réseau. Les vendeurs ont l'art et la manière de présenter leurs produits, en termes de rapport qualité-prix et de livraison. Tout s'écoule via facebook, produits alimentaires, pièces détachées, véhicules, meubles, cosmétiques, médicaments...», explique l'expert. Toutefois, le volume de ces transactions ne peut être connu, car cette plateforme est gérée par Meta. «Les chiffres disponibles sont ceux publiés par les services de sécurité à travers leurs bilans annuels, parce que des personnes, victimes de pratiques malveillantes,



portent plainte.

L'anonymat, une arme puissante pour les escrocs

L'arnaque la plus constatée est que le produit que le consommateur a désigné sur la page n'est pas conforme à celui qui lui est livré. L'autre désavantage pour le client est de ne rien connaître sur la personne derrière la page ou le compte facebook», ajoute-t-il. «Les vendeurs sur facebook présentent des produits dits d'origine, mais vu de près, ce sont des produits de contrefaçon sanctionnée par la loi. Dans ce cas, pour déposer plainte, il n'y a pas de preuves comme un contrat ou des documents à présenter à la justice», poursuit-il. L'expert met en exergue la loi qui protège le consommateur, mais dans certaines transactions, la vente se fait par téléphone ou dans un café. «Le vendeur n'est pas déclaré, le consommateur n'a aucune preuve et l'absence de traçabilité pose un problème pour réclamer et récupérer ses droits. Des personnes qui n'ont aucun statut légal et mal

intentionnées utilisent ces plateformes et profitent de la naïveté d'éventuels clients», met en garde Grar. Selon lui, en plus des marchandises, ces escrocs sont très créatifs et habiles. «Ils posent leurs pièges en offrant des services à moindre coût. Une fois une personne tombe dedans en versant une somme d'argent, ils disparaissent des réseaux et leurs numéros sont suspendus. Pour ces arnaqueurs, ces pratiques illégales deviennent du pain béni et des gains faciles. Parmi ces services en ligne, des pseudos bureaux d'affaires proposent des visas, des locations pour l'été, des séjours dans des îles de rêve...», renchérit-il. Par ailleurs, suite à la propagation de ces arnaques, des enquêtes sont menées par les forces de sécurité qui alertent sur ces réseaux qui publient les photos, arrêtent des individus impliqués, avertissent les citoyens à travers les médias, mais ce phénomène continue de s'aggraver. Sur le plan juridique, les arnaques en ligne restent une

escroquerie classique qui est punie par la législation. Maître Ibrahim Bahloul, avocat au barreau d'Alger, rappelle que la loi incrimine toutes les formes de tromperie, y compris celles réalisées via des supports numériques, comme vendre des produits inexistantes, soutirer de l'argent... Pour les enquêteurs, le problème réside dans l'identification des auteurs et la collecte des preuves numériques, qui requièrent des compétences techniques spécifiques et des moyens d'investigation adaptés», insiste le juriste qui recommande aux victimes de conserver toutes les preuves disponibles, en faisant des captures d'écran de conversations, numéros de téléphone utilisés, références des transferts bancaires ou postaux. «Porter plainte est le premier pas à faire pour arrêter ces délinquants qui se sentent puissants face à l'impunité». En dépit des enquêtes des services spécialisés dans la cybercriminalité, le phénomène ne semble pas s'essouffler à cause du silence des victimes.

Volker Türk dénonce la persistance du racisme systémique envers les personnes d'ascendance africaine



Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, dénonce la persistance du racisme systémique envers les personnes d'ascendance africaine, appelant à mettre fin à cette "injustice". "Le racisme et les discours déshumanisants imprègnent encore nos institutions publiques, nos communautés et nos plateformes en ligne", a déploré mardi le chef des droits de l'homme de l'ONU. S'exprimant à l'ouverture du 5e Forum permanent sur les personnes d'ascendance africaine à Genève, le

Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme a souligné que les technologies numériques, y compris l'intelligence artificielle (IA), reproduisent et amplifient les préjugés existants à l'encontre des personnes d'ascendance africaine. Au-delà des technologies numériques, ces constats s'inscrivent dans une réalité plus large et quotidienne. "Partout dans le monde, les personnes d'ascendance africaine sont confrontées quotidiennement à une discrimination, une exclusion et une déshumanisation spécifiques et

préjudiciables, que ce soit à l'hôpital, en classe, sur leur lieu de travail ou lors de leurs interactions avec les forces de l'ordre", a fustigé Volker Türk. Le Haut-Commissaire a ensuite élargi son propos en rappelant que cette réalité s'inscrit dans la durée, malgré certains progrès. 25 ans après l'adoption du Plan d'action de Durban, plusieurs Etats ont adopté des lois anti-discrimination. Certains ont pris des mesures en faveur d'une justice réparatrice pour le colonialisme, l'esclavage et la traite des Africains réduits en esclavage.

"C'est essentiel pour démanteler le racisme systémique", a ajouté M. Türk. Dans toutes les régions, les taux de pauvreté parmi les personnes d'ascendance africaine sont systématiquement plus élevés, en particulier chez les femmes, les jeunes et les personnes victimes de formes de discrimination croisées. Selon le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme (HCDH), ces réalités quotidiennes trouvent leur origine dans des générations de souffrances ignorées et de responsabilités éludées. "Parfois, elles trouvent même leur origine dans des tentatives de réécriture de l'histoire", a-t-il fait valoir, relevant que les conséquences de "ces injustices profondes se répercutent sur plusieurs générations". Le chef des droits de l'homme de l'ONU plaide ainsi pour l'adoption et l'application de lois, de politiques et de pratiques antiracistes, qui peuvent jeter les bases de sociétés plus sûres, plus justes et plus inclusives, dans lesquelles les personnes d'ascendance africaine peuvent s'épanouir. M. Türk insiste sur la nécessité d'inscrire ces efforts dans une perspective de justice réparatrice. A cet égard, le Haut-Commissaire a salué la récente déclaration de l'Assemblée générale de l'ONU selon laquelle la traite des esclaves africains constituait un crime contre l'humanité

CHINE :

Lancement avec succès d'un satellite pour promouvoir la technologie de l'Internet

La Chine a lancé samedi une fusée porteuse Smart Dragon-3 depuis la mer, envoyant un satellite d'essai sur l'orbite prévue afin de promouvoir la technologie de l'Internet par satellite, ont rapporté dimanche des médias locaux. La fusée SD-3 a décollé à 19h32 (heure locale) depuis les eaux au large de Yangjiang, dans la province chinoise du Guangdong (sud). La mission de lancement en mer a été menée par le Centre de lancement de satellites de Taiyuan.

Lancement prochain du projet de réhabilitation du bouledrome de Bab El Kantara à Constantine



Le projet de réhabilitation du bouledrome du quartier de Bab El Kantara de la ville de Constantine sera "prochainement" lancé, a-t-on appris mercredi auprès du président de l'assemblée populaire communale (APC), Charaf Bensari. L'initiative s'inscrit dans le cadre de valorisation et de modernisation des infrastructures sportives et de loisirs de la ville, a souligné le même responsable. Le terrain, considéré comme un site sportif emblématique de la ville des ponts, avait été aménagé en 1925, ce qui lui confère une forte valeur historique et patrimoniale, a estimé le même élu. L'opération vise à préserver cet héritage tout en l'adaptant aux normes contemporaines, a souligné la même source, ajoutant qu'une enveloppe financière de 7 millions DA a été allouée à cette opération. Les travaux de réhabilitation seront réalisés conformément aux standards internationaux en vigueur pour ce type d'équipements sportifs, permettant d'améliorer les conditions de pratique, tant pour les amateurs que pour les compétiteurs, et de favoriser l'organisation de compétitions dans de meilleures conditions, selon la même source. L'opération devrait contribuer à dynamiser cette discipline sportive et offrir un espace adapté aux jeunes pour des activités de loisirs, renforçant ainsi le rôle du sport dans l'animation sociale

CHINE :

Les astronautes de Shenzhou-21 achèvent leur troisième série d'activités extravéhiculaires

L'équipage de Shenzhou-21 à bord de la station spatiale chinoise en orbite a achevé vendredi la troisième série d'activités extravéhiculaires de sa mission, selon l'Agence chinoise des vols spatiaux habités. Le trio d'astronautes, Zhang Lu, Wu Fei et Zhang Hongzhang, a travaillé pendant environ 5,5 heures et a achevé ses tâches à 1h36 (heure locale), assisté par le bras robotique de la station spatiale et par une équipe sur Terre. Zhang Lu compte désormais à son actif sept activités extravéhiculaires, établissant un nouveau record du nombre de sorties dans l'espace effectuées par un astronaute chinois.

Deux championnes algériennes désignées "Athlètes modèles" par le CIO



Le Comité international olympique (CIO) a annoncé la sélection de deux sportives algériennes de haut niveau dans la liste des « Athlete Role Models » (athlètes modèles) en vue des Jeux olympiques de la jeunesse 2026, prévus à Dakar (Sénégal). Il s'agit de la championne olympique de gymnastique Kaylia Nemour et de l'escrimeuse Zohra Nora Kehli, choisies pour représenter l'excellence sportive et accompagner les jeunes athlètes lors de cette édition. Ce choix du CIO s'inscrit dans le cadre du programme « Athlete Role Models », qui vise à mettre en avant des sportifs de référence capables d'inspirer et d'encadrer la nouvelle génération olympique, en partageant leur expérience et leurs valeurs.

Décès d'Oscar Schmidt, shooteur de génie et légende du basket brésilien
Brésil-basket

SAO PAULO, 18 avr 2026 (APS) - Le Brésilien Oscar Schmidt, légende du basket et fine gâchette à la carrière inhabituellement longue, est mort vendredi à l'âge de 68 ans, ont annoncé la Confédération brésilienne de basket (CBB) et sa famille. Surnommé "mao santa" (la main sainte), il a marqué 49.737 points tout au long de sa longue et prolifique carrière (1974-2003) en club et en sélection nationale, un record mondial qui a longtemps tenu jusqu'à ce que la star américaine LeBron James ne le surpasse en 2024. "Le meilleur joueur de l'histoire du basket brésilien fait ses adieux en tant qu'icône absolue du sport, laissant derrière lui un héritage qui a redéfini les limites du possible sur le terrain", l'a salué la CBB dans un communiqué. Shooteur de génie, Schmidt a disputé cinq Jeux olympiques, de Moscou-1980 à Atlanta-1996, et demeure à ce jour le meilleur marqueur de l'histoire des JO, avec au total plus de mille points inscrits. Le Brésilien n'a pris sa retraite qu'à 45 ans, en 2003, alors qu'il portait les couleurs du club brésilien de Flamengo. L'ancien basketteur, qui luttait depuis des années contre une tumeur au cerveau, avait été hospitalisée plus tôt dans la journée dans un hôpital de Sao Paulo (sud-est). La cause de son décès n'a pas été révélée. Oscar Schmidt a brillé dans des clubs au Brésil, en Italie et en Espagne, mais n'a jamais évolué en NBA. Drafté par les New Jersey Nets en 1984, la même année où Michael Jordan était choisi par les Chicago Bulls, il avait finalement décidé de ne pas jouer dans la ligue nord-américaine. Il a affirmé à plusieurs reprises que cela l'aurait obligé à renoncer à l'équipe nationale, selon les règles en vigueur à l'époque. Ce rendez-vous manqué avec la NBA a été quelque peu compensé par une participation au All-Star Game, lors du match des célébrités, en 2017.

ACCESSION EN LIGUE 1 : Le format du tournoi décisif dévoilé

La Ligue de football amateur (LNFA) a dévoilé, hier jeudi, les modalités de la phase de barrage pour l'accession, qui réunira quatre clubs issus de la Ligue 2, en lice pour une seule place qualificative vers la Ligue 1 professionnelle.

Le nom du troisième club promu sera ainsi déterminé à l'issue d'un mini-tournoi disputé sous forme de coupe, à partir des demi-finales puis de la finale. La première affiche opposera le deuxième du groupe Centre-Est au troisième du groupe Centre-Ouest, tandis que le deuxième du groupe Centre-Ouest affrontera le troisième du groupe Centre-Est. Les deux vainqueurs se retrouveront en finale, dont le lauréat décrochera le précieux billet pour l'élite. Les stades et les dates des rencontres seront fixés ultérieurement, une fois la 30e et dernière journée du championnat disputée.

Des mesures strictes pour encadrer la compétition

Parmi les principales décisions annoncées, la LNFA a opté pour des rencontres à huis clos, qui seront néanmoins retransmises en direct à la télévision. Les matchs seront dirigés par des arbitres internationaux, avec le recours à l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR). En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, les équipes seront départagées directement par la séance de tirs au but, sans passer par les prolongations. Par ailleurs, toutes les sanctions par cartons jaunes accumulées avant cette phase seront annulées, tandis que les cartons rouges resteront en vigueur. Chaque club pourra inscrire 20 joueurs sur la feuille de match, et bénéficiera de 30 accréditations officielles destinées aux dirigeants, membres du staff et joueurs non convoqués.



Classement : une lutte toujours ouverte pour les barrages

Après 26 journées disputées, la JS El Biar a déjà validé son accession directe dans le groupe Centre-Ouest, en s'assurant la première place. En revanche, la bataille pour les places de barragistes reste ouverte entre plusieurs clubs, dont l'USM El Harrach, l'ASM Oran, le

RC Kouba et le CR Témouchent. Dans le groupe Centre-Est, la lutte s'annonce encore plus intense. Plusieurs équipes restent en course pour l'accession directe et les places qualificatives pour les barrages, notamment le CA Batna, l'US Biskra, le MO Béjaïa, l'US Chaouia, l'USM Annaba et la JSD Jijel.

CA BATNA: Le club secoué par une crise financière



Le CA Batna, leader du groupe Centre-Est, traverse une période difficile qui risque de le priver de ses objectifs. En dépit de son excellent parcours jusque-là en Ligue 2, le CA Batna, leader du groupe Centre-Est, traverse une période très délicate qui risque de le priver de ses objectifs, dont le principal est de rejoindre l'élite dès la fin de l'actuel exercice. En effet, dans un communiqué publié sur la page Facebook du CAB, la direction regrette la situation dans laquelle se trouve leur club. «Le lea-

der du championnat de Ligue 2 amateurs (groupe Centre-Est), le Chabab Aurès Batna, traverse une période particulièrement délicate sur tous les plans, en raison d'une crise financière aiguë qui affecte directement la stabilité du club et le bon déroulement de ses préparatifs. Malgré les efforts considérables consentis par les dirigeants et certains supporters, qui ont mobilisé des moyens appréciables pour remettre l'équipe sur les rails et répondre aux aspirations de ses fans, désireux de la voir re-

trouver sa place naturelle, ces tentatives se heurtent à une réalité complexe qui ne fait qu'accentuer la pression», indique la même source tout en précisant l'existence d'un déséquilibre dans le soutien financier des clubs notamment pour certains grands rivaux.

Le CAB souffre d'isolement et de marginalisation

«Cette situation intervient alors que les clubs concurrents bénéficient d'un soutien financier conséquent, créant un déséquilibre flagrant en matière de moyens. À l'inverse, le CAB souffre d'isolement et de marginalisation, contraint de mener seul la lutte pour l'accession. Les difficultés ne s'arrêtent pas là : l'absence de stabilité logistique complique davantage la tâche des joueurs, contraints de se déplacer entre plusieurs terrains pour assurer leurs séances d'entraînement, ce qui impacte négativement leur préparation en vue des échéances décisives restantes de la saison». La direction du club prévoit donc une rencontre avec la presse pour clarifier les choses et dévoiler certaines vérités. «Face à ce contexte préoccupant, la direction du club prévoit d'organiser une conférence de presse dans les prochains jours afin de dévoiler les différentes contraintes et obstacles auxquels est confronté le leader du championnat. L'objectif est de mettre l'opinion publique et les supporters face à la réalité de la situation, tout en appelant à une mobilisation collective pour sauver le club dans cette phase cruciale», précise le communiqué.

**TOUR D'ALGERIE 2026 :
Le Belge Yorben Laurysen s'offre la première étape**

Le Belge Yorben Laurysen s'est adjugé la première étape de la 26e édition du Tour d'Algérie de cyclisme (TAC 2026), disputée ce vendredi à Oran sur un circuit fermé d'une distance de 126,7 km avec la participation de 120 coureurs. Vainqueur au sprint, le sociétaire de la formation belge Tarteletto - Isorex (CT) a bouclé le tracé en 3:05:43. Il a devancé le Sud-Africain Alexander Francois Erasmus (Tshenolo Pro Cycling Team), crédité d'un même temps, alors que le Letton Oliveris Jēkabs Skrapcis (Energun Cycling Team), avec six secondes de retard (3:05:49), a complété le podium. Concernant le premier Algérien à avoir franchi la ligne d'arrivée, Yacine Hamza n'a pas pu faire mieux qu'une huitième place. Avec un chrono de 3:06:54, le coureur de la formation Madar Pro Cycling Team accuse un retard d'une minute et onze secondes sur Laurysen, premier maillot jaune de ce TAC 2026. Outre la tunique jaune de leader du Tour, le Belge s'est vu attribuer deux autres maillots, le bleu du vainqueur d'étape et le vert du meilleur sprinteur. Pour ce qui est des autres distinctions du jour, le maillot à pois du meilleur grimpeur, est revenu à l'Allemand Heiko Homrighausen, le blanc, du meilleur espoir, sera porté demain par le Sud-Africain Erasmus, tandis que le maillot orange récompensant le coureur le plus combatif et le noir du meilleur Algérien sont revenus à Yacine Hamza. Samedi, le peloton s'élancera d'El Bahja pour rejoindre la perle de Maghreb, Tlemcen, pour une deuxième étape prévue sur un parcours long de 152,5 km.

**VOLLEY-BALL :
La pépite algérienne Alida Bennour s'envole pour les États-Unis**

C'est un tournant majeur pour la jeune volleyeuse internationale algérienne. En effet, à seulement 19 ans, Alida Bennour s'apprête à traverser l'Atlantique pour rejoindre les rangs de l'Université de Georgia Institute of Technology (Georgia Tech). La jeune attaquante portera les couleurs des «Yellow Jackets» dès la saison prochaine au sein de la NCAA, le prestigieux et ultra-compétitif championnat universitaire des États-Unis. Du haut de son mètre 88, Alida Bennour a su s'imposer comme l'une des valeurs sûres du volley-ball national. Ses performances remarquées sous le maillot des Vertes, notamment lors du Mondial U21 (2025) de la FIVB où elle a affiché des statistiques impressionnantes au filet, ont fini de convaincre les recruteurs américains. Puissante et régulière, elle représente l'avenir de la discipline. Son parcours témoin de sa fulgurante ascension. Formée à l'école d'excellence du MC Alger, elle a rapidement exporté son talent en Europe, évoluant la saison dernière sous les couleurs de Vandœuvre-Nancy en Ligue A française. Ce passage dans l'élite de l'hexagone lui a permis de peaufiner son jeu avant de tenter l'aventure nord-américaine. En intégrant la NCAA, véritable antichambre du professionnalisme mondial, Alida May Bennour s'offre une exposition médiatique et technique sans précédent.

HADJAM, BENNACER, CHERGUI, ABDELLI : Le temps véritable handicap pour Petkovich

À moins de deux mois de l'envoi de la liste finale pour la Coupe du monde 2026, la sélection algérienne dirigée par Vladimir Petkovic fait face à une série d'incertitudes préoccupantes concernant l'état de forme de plusieurs cadres.

Le 1er juin prochain, date fixée par la FIFA pour la transmission des listes officielles, pourrait marquer une étape douloureuse pour certains joueurs en manque de compétition ou fragilisés par des blessures persistantes. Dans un groupe D particulièrement relevé, où les Verts retrouveront notamment l'Argentine, championne du monde en titre, ainsi que l'Autriche et la Jordanie, les ambitions algériennes passent inévitablement par la disponibilité de l'ensemble de leurs éléments clés. Le premier match est prévu le 16 juin, à Kansas City, face à l'Argentine, un choc d'entrée qui exige un effectif au complet et compétitif. Mais quatre joueurs majeurs se retrouvent, aujourd'hui, dans une situation délicate, au point de compromettre sérieusement leur participation au Mondial. Le premier cas concerne Jaouen Hadjam. Éloigné des terrains depuis le 28 décembre, après une grave blessure à la cheville contractée lors de la rencontre face au Burkina Faso, en Coupe d'Afrique des nations 2025, le latéral gauche poursuit toujours un programme de rééducation individuel. Opéré et en phase de reprise progressive, il a déjà manqué de nombreux matchs avec son club des Young Boys. À ce rythme, son retour à la compétition et surtout son niveau de performance interrogent sérieusement. Même incertitude pour Samir Chergui. Touché lors de la même compétition continentale, le joueur du Paris FC a, certes, été déclaré apte récemment, mais son temps de jeu reste extrêmement limité. Avec seulement quelques minutes disputées depuis son retour, un manque de rythme compétitif



constitue un handicap majeur. Le staff médical préfère la prudence, mais cette gestion restrictive pourrait lui coûter sa place dans la liste finale. Au milieu de terrain, Ismaël Bennacer traverse une phase encore plus délicate. Après une blessure contractée en sélection, suivie d'une rechute avec son club du Dinamo Zagreb, il peine à retrouver une continuité. Bien qu'il soit désormais rétabli, son absence prolongée des

terrains et son faible volume de jeu réduisent fortement ses chances de figurer parmi les 23 ou 26 sélectionnés. Enfin, Himad Abdelli voit également sa situation se compliquer. Relégué dans un rôle secondaire au sein de son club, il ne bénéficie plus du temps de jeu régulier qui faisait sa force lors de la dernière Coupe d'Afrique. Son choix de carrière hivernal, jugé risqué par certains observateurs, semble aujourd'hui

peser lourd dans la balance, au moment crucial des dernières évaluations. Dans ce contexte, Vladimir Petkovic devra trancher entre réputation, potentiel et état de forme réel. À l'approche d'un Mondial où l'Algérie entend retrouver le prestige de son parcours historique de 2014, la gestion de ces cas sensibles pourrait influencer de manière déterminante la compétitivité des Verts sur la scène mondiale.

AFC CL : Mahrez qui rit, Aouar qui pleure !

Hier Al Ahli et Al Ittihad disputaient à domicile leur quart de finale de Champions League d'Asie mais la compétition n'a sourit qu'aux premiers, alors que Aouar aura été plus dangereux que Mahrez. En effet, comme pour les 1/8e de finale, les quarts se sont disputés à Djeddah, ce qui donnait un avantage certain pour les clubs de Riyad Mahrez et Houssem Aouar. Pourtant, les deux ont encore eu des difficultés durant ces rencontres disputées respectivement face aux Malaisiens de Johor Darul Ta'zim FC et les Japonais du FC Machida. Al Ahli a vit concédé un but par son propre joueur Al Majrashi (19e), avant qu'il ne se fasse expulser un peu plus tard (37e). Heureusement que Kessié égalise sur corner juste avant la mi-temps (45e+2'). Galeano marquera un superbe second but à la 54e minute et Edouard Mendy réalisera deux arrêts importants pour assurer la qualification des siens en demi-finale. A noter que Mahrez en dehors d'une frappe, il n'a pas été très influent sur ce match.

MONDIAL-2026: La Fifa dénonce des tarifs de transports "élevés" pour le stade de New York

La Fifa a dénoncé vendredi le prix "élevé" d'un billet aller-retour en train annoncé à 150 dollars pour le MetLife stadium depuis New York pendant le Mondial-2026, un tarif fixé "arbitrairement" et qui "aura un effet dissuasif" sur les supporters. "Fixer arbitrairement des prix élevés et exiger que la Fifa en assume le coût est sans précédent", a estimé dans un communiqué le directeur des opérations de la Coupe du monde, Heimo Schirgi. "Le modèle tarifaire" de la régie des transports publics New Jersey Transit, qui a multiplié par dix le prix d'un billet de train pour la compétition, "aura un effet dissuasif" et "cette hausse des tarifs pousse inévitablement les supporters vers d'autres moyens de transport", a-t-il ajouté.

COUPE DE LA CAF: Le CR Belouizded n'ira pas en finale



Le CR Belouizded n'ira pas en finale de la Coupe de la confédération africaine. Il vient en effet d'être éliminé malgré son nul (0-0) réalisé au Caire, en Egypte, face au Zamalek en match retour des demi finales disputé ce vendredi. La défaite (1-0) concédée at home au match aller, la semaine dernière, a été ainsi fatale pour le CRB qui n'a pas pu renverser la vapeur. Les belouizdadis ont eu le mérite d'avoir cru jusqu'au bout en multipliant les attaques qui n'ont cependant pas abouti. Il faut dire que le représentant algérien a eu en face un gros calibre. le Zamalek, gros bras du football africain qui n'est plus à présenter, a fait la différence à Alger et a su gérer son avance ce vendredi devant ses centaines de supporters qui ont copieusement garni les gradins du stade international du Caire plein à craquer.

FRANCE : Nabil Bentaleb a été opéré !

Coup d'arrêt brutal pour Nabil Bentaleb. Alors qu'il retrouvait progressivement son meilleur niveau sous les couleurs du LOSC Lille, le milieu de terrain algérien a été contraint de passer par la case opération. Une intervention chirurgicale légère, réalisée pour traiter une infection, qui vient perturber sa dynamique à un moment clé de la saison. Dans un communiqué officiel, le club nordiste a confirmé la nouvelle : « Notre joueur, Nabil Bentaleb a subi une légère intervention chirurgicale ce jour pour soigner une infection. Il ne sera pas disponible pour la prochaine journée de championnat ». Un forfait immédiat pour la réception de l'OGC Nice, prévue ce samedi, dans une rencontre déterminante pour la course aux places européennes. Ce contretemps tombe mal pour Lille, actuellement engagé dans une lutte intense pour le podium en Ligue 1. L'absence de l'international algérien prive l'entraîneur Bruno Genesio d'un élément clé, d'autant plus que le joueur traversait une période particulièrement convaincante. Présent en conférence de presse, le technicien lillois n'a pas caché son inquiétude : « Le plus important, c'est de l'accompagner. Il y a plusieurs choses, outre le fait qu'il ne puisse pas jouer. C'est qu'il était dans une période durant laquelle il était, je pense, à son meilleur niveau. Je ne l'ai pas connu suffisamment pour pouvoir comparer, mais



il avait un niveau assez exceptionnel ces derniers temps. C'est frustrant d'être stoppé comme ça. » Avant d'ajouter : « On est là pour l'aider. Je sais qu'il est bien entouré par sa famille, ses proches. On va tout faire pour l'aider à, encore une fois, surmonter ce contre-temps. On est tous tristes et déçus pour lui. » Enfin, Genesio est resté prudent sur

le plan médical : « Je ne peux pas vraiment vous en parler pour plein de raisons. La première relève de l'aspect médical, ce qui n'est pas mon domaine. On verra. » Un coup dur donc pour Bentaleb, stoppé net dans son élan, alors que la fin de saison s'annonce décisive, tant pour son club que pour ses ambitions personnelles.

FOOTBALL FÉMININ: Les Vertes tombent face à l'Afrique du Sud en amicale de préparation

Les Vertes se sont inclinées face à leurs homologues sud-africaines 2-0 (mi-temps : 0-0), en match amical de préparation en vue de la CAN-2026. L'équipe nationale féminine de football s'est inclinée face à son homologue sud-africaine 2-0 (mi-temps : 0-0), en match amical de préparation en vue de la CAN-2026, disputé vendredi au stade King Zwelithini de Durban. Majiya Nthabiseng a ouvert le score peu avant l'heure de jeu (58e), avant que Shakira O'Malley ne fasse le break (86e). Lors de la première opposition entre les deux équipes mardi, l'Afrique du Sud s'était imposée sur le score de 1 à 0, grâce à une réalisation de Majiya Nthabiseng (35e). En vue de cette double confrontation face aux « Banyana Banyana », le sélectionneur national, Farid Benstiti, a convoqué une liste de 26 joueuses, dont 3 locales évoluant au CF Akbou. La sélection algérienne féminine de football avait disputé deux rencontres amicales lors du dernier rassemblement effectué en mars dernier au Caire (Egypte), contre son homologue égyptienne, remportées 3-0 et 3-2. La sélection algérienne, qui prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, évoluera dans le groupe A, en compagnie du Maroc, du Sénégal et du Kenya. Lors de la précédente édition disputée en 2025, les joueuses du coach national Farid Benstiti avaient réalisé une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4).

LIBAN :

Un cessez-le-feu de dix jours est entré en vigueur

Depuis hier à minuit, un cessez-le-feu de dix jours est entré en vigueur au Liban. Il met fin, provisoirement, à quarante-six jours d'affrontements intenses entre le Hezbollah et l'entité sioniste qui ont fait 2 196 morts au pays du Cèdre, dont de nombreux civils, et quinze victimes en Palestine occupée, dont treize soldats sionistes.

Le président américain, Donald Trump, avait annoncé, plus tôt dans la journée sur son réseau Truth Social, après avoir échangé au téléphone avec le président libanais, Joseph Aoun, et le Premier ministre de l'Etat hébreu, Benjamin Netanyahu, avoir obtenu leur accord pour un cessez-le-feu de dix jours, afin de «parvenir à la paix». Donald Trump a déclaré, hier, que les Etats-Unis ont interdit à l'entité hébreu de bombarder le Liban, après l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu. «Israël ne bombardera plus le Liban. Ils ont INTERDICTION de la faire de la part des Etats-Unis. Ça suffit !!!», a écrit le président américain sur sa plateforme Truth Social.

Violations et incursions

Cette trêve vise à ouvrir une fenêtre diplomatique dans un conflit qui risquait de s'étendre. Pourtant, dès les premières heures, des violations ont été signalées. L'armée libanaise a dénoncé des incursions sionistes dans le sud du pays, tandis que le Hezbollah a prévenu qu'il restait «le doigt sur la gâchette», prêt à riposter à la moindre entorse à l'accord. Jusqu'à la dernière minute avant minuit, les combats ont continué avec force. Des frappes ont notamment touché la ville de Tyr, faisant de nouvelles victimes. Ce climat de défiance entame déjà la crédibilité d'une pause perçue comme fragile. Sur le terrain, l'espoir d'un retour à la normale s'est manifesté rapidement. Des mil-



liers de Libanais déplacés ont repris la route du Sud, malgré les mises en garde israéliennes qui maintiennent leurs troupes au-delà du fleuve Litani. Des embouteillages impressionnants se sont formés près du pont de Qasmiyeh, seul passage encore accessible vers les zones dévastées. «Peu importe la situation, nous rentrons chez nous», confient plusieurs habitants, déterminés à retrouver

leurs terres et leurs maisons. Les enjeux politiques, eux, demeurent entiers. La question du retrait de l'armée sioniste, réclamé par le pays du Cèdre, et celle du désarmement du parti-milice, exigé par le gouvernement Netanyahu restent posées. Beyrouth exige le retrait complet des forces israéliennes de son territoire ainsi que la libération des prisonniers libanais. En face, le gouvernement

Netanyahu conditionne toute désescalade durable au désarmement du Hezbollah. «Nous n'avons pas encore fini le travail», a déclaré le Premier ministre sioniste.

Réactions internationales :

entre prudence et optimisme mesuré

À l'échelle internationale, les réactions oscillent entre prudence et optimisme mesuré. Le secrétaire

général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé toutes les parties à respecter scrupuleusement l'accord et à œuvrer pour une solution politique durable. La Russie a salué cette pause, espérant qu'elle empêchera une reprise immédiate des hostilités. En Europe, Emmanuel Macron a exprimé sa «préoccupation» face aux premières violations rapportées. Il a insisté sur la protection des civils et le respect de la souveraineté libanaise, tout en exhortant le Hezbollah à renoncer à ses armes dans le cadre d'un règlement global du conflit. Malgré ces appels, les incertitudes l'emportent. Les lignes rouges des deux camps restent difficilement conciliables à court terme, et la méfiance mutuelle fragilise chaque pas en avant. Cette trêve de dix jours ressemble davantage à une parenthèse qu'à une véritable résolution. Dans ce contexte, l'enjeu va bien au-delà de la simple cessation des combats. Il s'agit de transformer ce répit en un vrai processus politique. Comme l'a souligné le président libanais Joseph Aoun, ce cessez-le-feu doit marquer «le début de négociations» capables d'attaquer les racines profondes du conflit. Reste à voir si ces dix jours suffiront à créer une dynamique durable ou s'ils ne feront que repousser une nouvelle escalade dans une région où chaque accalmie reste suspendue à un équilibre précaire.

60 % des cas pris en charge à Ghaza sont des traumatismes directs



MSF alerte sur la persistance d'une crise sanitaire à Ghaza où 60 % des patients soignés souffrent de traumatismes directs. L'ONG Médecins Sans Frontières (MSF) a indiqué que «près de 60 % des cas pris en charge dans ses structures dans la bande de Ghaza au cours des six derniers mois concernent des traumatismes di-

rects». L'organisation souligne que «la situation sanitaire ne s'est pas sensiblement améliorée depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre 2025». Dans une déclaration aux médias vendredi, la responsable de l'unité de sensibilisation en santé mentale de MSF, Shaimaa Odeh, a qualifié la situation dans l'enclave de

«suffocante». Elle a relevé que «malgré le cessez-le-feu instauré le 10 octobre 2025, les conditions de vie et de santé restent extrêmement dégradées». Selon Mme Odeh, les restrictions sur l'acheminement des fournitures médicales ont fortement affecté les services de santé, rendant difficile l'accès à des médicaments

essentiels, en particulier pour les maladies chroniques comme l'insuline. Elle a également fait état d'une pénurie aiguë d'équipements chirurgicaux, de matériel de stérilisation et de dispositifs de prévention des infections, ce qui a eu des répercussions négatives sur la qualité des soins et la capacité des équipes médicales à traiter les patients. Mettant en garde contre «la propagation de maladies liées à la dégradation des conditions de vie, notamment des affections cutanées, des diarrhées et des maladies respiratoires, en raison du manque d'eau potable et de l'insuffisance des services d'assainissement», Mme Odeh a fait observer que «des maladies telles que la gale sont devenues plus répandues, en particulier chez les enfants dans les centres d'hébergement et les camps de fortune, dans un contexte de manque d'hygiène et de soins adéquats». Soulignant enfin que «la souffrance de la population se poursuit malgré les annonces d'apaisement, dans un contexte de pénurie sévère de ressources et de dégradation des services de base», elle a appelé «à une mobilisation internationale urgente pour sauver ce qui reste du système de santé à Ghaza».

L'OCI affirme son soutien aux détenus palestiniens dans les prisons de l'occupation sioniste

Le Secrétariat général de l'Organisation de coopération islamique (OCI) a exprimé sa profonde préoccupation quant à la détérioration des conditions de détention des prisonniers palestiniens dans les prisons de l'occupation sioniste, soit plus de 9500 prisonniers, dont 73 femmes et 350 enfants, en plus des détenus de la bande de Ghaza. A l'occasion de la Journée des prisonniers pales-

teniens, le Secrétariat général a mis en garde contre la gravité des crimes systématiques et inhumains commis contre les prisonniers palestiniens dans les prisons de l'occupation sioniste, dont le dernier en date est la ratification de la peine de mort à leur encontre, les privant des droits les plus fondamentaux qui leur sont garantis par le droit international humanitaire, notamment

l'éducation, le traitement et le contact avec le monde extérieur. L'OCI affirme son soutien et sa solidarité avec les prisonniers palestiniens dans les prisons de l'occupation sioniste, qui ne sont pas autorisés à communiquer avec le monde extérieur, en plus de les soumettre à des tortures et des abus délibérés et systématiques. Le Secrétariat général a également souli-

gné que ces mesures, constituent une violation de toutes les normes et règles stipulées par le droit humanitaire international, la Charte des droits de l'homme, les conventions de Genève et d'autres conventions internationales pertinentes, ce qui exige de redoubler d'efforts pour poursuivre l'occupation et la tenir pour responsable conformément au droit pénal international.

AGRESSION SIONISTE: Le Liban dépose plainte à l'ONU



Le Liban a demandé à son représentant auprès de Nations unies de déposer une plainte au Conseil de sécurité et au secrétaire général de l'ONU au sujet des frappes aériennes sionistes ayant ciblé, la semaine dernière, plusieurs régions libanaises, dont la capitale Beyrouth, a indiqué mercredi le ministère libanais des Affaires étrangères. Cette plainte, qui doit également être diffusée comme un document urgent de l'Assemblée générale des Nations unies, intervient dans le contexte de l'escalade la plus violente depuis le 2 mars dernier, a précisé l'agence de presse libanaise. Le document souligne qu'environ 100 frappes ont été menées en moins de dix minutes, visant des zones densément peuplées, ce qui a causé d'importantes destructions et de lourdes pertes humaines. Le bilan fait état de 303 martyrs, dont 30 enfants et 71 femmes, et de 2250 blessés, parmi lesquels 143 enfants et 358 femmes. La plainte évoque également des attaques visant des infrastructures médicales et des équipes de secours depuis le 2 mars, dont 17 contre des hôpitaux et 101 contre des unités de secours, ayant causé la mort de 73 secouristes et fait 176 blessés, a ajouté la même source. Selon le ministère de la Santé libanaise, le bilan de l'agression sioniste contre le Liban depuis mars dernier s'élève à 2.089 martyrs et 6.762 blessés.

L'ONU redoute une «famine généralisée» au Soudan du Sud

Le chef des opérations humanitaires de l'ONU, Tom Fletcher, a mis en garde vendredi contre un glissement du Soudan du Sud vers la « famine généralisée ».

En visitant le Soudan du Sud il y a quelques semaines, j'ai entendu encore et encore le sentiment de désespoir et d'abandon de la population, a déclaré Fletcher devant le Conseil de sécurité. « Et avec raison. Le pays le plus jeune du monde est à un tournant dangereux ». Au moment où les combats s'intensifient et que la mission de maintien de la paix onusienne dans le pays (Minuss) se réduit, les déplacements sont en hausse ainsi que les maladies ainsi que les attaques contre les travailleurs humanitaires, tandis que les financements sont en baisse, a-t-il décrit. Il a ainsi appelé le Conseil à prendre des mesures immédiates pour « empêcher le Soudan du Sud de glisser vers la famine généralisée et l'effondrement ».

Recrudescence des combats

Ce pays né en 2011 de la partition du Soudan est le théâtre depuis son indépendance d'une série de conflits meurtriers. Il connaît ces dernières semaines une recrudescence des combats entre forces gouvernementales loyales au président Salva Kiir et milices d'opposition fidèles à Riek Machar, le vice-président suspendu de ses fonctions et assigné à résidence depuis un an. Et les « civils continuent à payer le prix » de l'intensification des combats, a dénoncé la nouvelle cheffe de la Minuss Anita



Kiki Gbeho. Mais en parallèle, la Minuss a dû réduire ces derniers mois de « 25 à 30% ses capacités opérationnelles », a-t-elle noté. Résultat d'une crise budgétaire qui touche toutes les missions onu-

siennes. Alors que le Conseil de sécurité doit se prononcer d'ici la fin du mois sur le renouvellement du mandat de la Minuss, « il est important de reconnaître le dilemme auquel nous faisons face: l'ampleur et

l'urgence des besoins sur le terrain ne correspondent pas encore à l'engagement durable et aux investissements nécessaires pour répondre à l'ambition d'un chemin durable vers la paix », a-t-elle averti.

CONFLIT AU SOUDAN :

76 % des femmes vivent dans l'insécurité



Les Nations unies ont indiqué que 76 % des femmes au Soudan déclarent ne pas se sentir en sécurité en raison du conflit qui ravage le pays depuis plus de trois ans, dans un contexte marqué par un manque criant de financements humanitaires. « Partout au Soudan, des femmes et des filles racontent qu'elles vivent constamment dans

le danger: les violences sexistes font partie de leur quotidien, que ce soit le long des routes lorsqu'elles tentent d'échapper au conflit en cours, ou lorsqu'elles arrivent dans des camps de déplacés », souligne une enquête menée par le Fonds des Nations Unies pour la population au Soudan, publiée vendredi. Cette information a été confirmée

par Fabrizia Falchioni, représentante du Fonds des Nations Unies pour la population au Soudan, lors de son intervention devant des journalistes à New York via une vidéo depuis la capitale, Khartoum, où elle a souligné la détérioration des conditions de vie des femmes et des filles dans le pays, notant que les femmes « ne se sentent pas

en sécurité où qu'elles vivent ». Cette évaluation repose sur une étude menée auprès de près de 1.000 femmes et filles dans 16 des 18 Etats du pays. Les résultats ont montré que 76 % des femmes âgées de 25 à 49 ans se sentent en insécurité, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des sites de déplacement, notamment sur les marchés, aux points d'eau, dans les zones de collecte de bois de chauffage et sur les routes, en particulier la nuit. Falchioni a expliqué que la majorité des femmes « vivaient sous le poids des bombardements et des conflits armés depuis de nombreux mois », notant que beaucoup d'entre elles ont été déplacées à plusieurs reprises, certaines jusqu'à quatre fois au cours des trois années de conflit. Par ailleurs, la responsable onusienne a précisé que « le Fonds des Nations Unies pour la population gère 88 espaces sûrs pour les femmes et les filles au Soudan, leur offrant un lieu où chercher du soutien et des services, même si leur pérennité est difficile en raison d'un manque de financement ». Falchioni a conclu en soulignant la nécessité d'« un soutien international accru », affirmant qu'il s'agit d'un « message très important que le monde entier doit entendre », et appelant à « ne pas abandonner le peuple soudanais face à la crise actuelle ».

Volker Türk réclame la libération "immédiate" d'Aung San Suu Kyi

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme Volker Türk a réclaté vendredi la libération « immédiate » et « inconditionnelle » de l'ancienne dirigeante birmane Aung San Suu Kyi, après l'annonce d'une amnistie ayant légèrement réduit sa peine. Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a également insisté sur la nécessité d'« efforts

concrets » pour garantir la libération rapide de toutes les personnes détenues arbitrairement, selon son porte-parole à New York. « Une solution politique viable doit reposer sur un cessez-le-feu immédiat et un véritable engagement en faveur d'un dialogue inclusif », a-t-il ajouté. « Cela requiert un environnement permettant au peuple birman d'exercer librement et

pacifiquement ses droits politiques. » Vendredi, les autorités birmanes ont annoncé une amnistie qui réduit d'un sixième toutes les peines inférieures à 40 ans et annule toutes les condamnations à mort. Dans ce cadre de cette amnistie décidée par l'ex-chef de la junte et nouveau président Min Aung Hlaing, l'ex-président birman Win Myint, emprisonné depuis le

coup d'Etat militaire de 2021, a été libéré vendredi. Selon une source proche du dossier, la réduction de peine s'applique également à l'icône déchu de la démocratie birmane Aung San Suu Kyi, 80 ans, qui purge actuellement une peine de 27 ans dans un lieu tenu secret. Celle-ci était dirigeante de facto du pays au titre de « conseiller de l'Etat » de 2016 à 2021

Le Pape Léon XIV poursuit sa tournée africaine en Angola

Le Pape Léon XIV entame samedi la troisième étape de sa tournée africaine en Angola. Auparavant, le pape conclura sa visite de trois jours au Cameroun par une messe en plein air à l'aéroport de Yaoundé, avant de s'envoler pour Luanda, capitale de l'Angola, où il est attendu à 15H00 (14H00 GMT) et délivrera un premier discours devant les autorités. Après Jean-Paul II (1978-2005) en 1992 et Benoît XVI (2005-2013) en 2009, Léon XIV est le troisième souverain pontife à visiter ce pays. Accueilli dans la liesse populaire au Cameroun, il devrait à nouveau déplacer des foules immenses en Angola jusqu'à son départ mardi matin.

SAHARA OCCIDENTAL : l'APLS annonce avoir frappé les forces marocaines à Tichla



Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené « une opération qualitative » contre les forces de l'occupation marocaine dans le secteur de Tichla. « Dans le cadre des opérations de combat en cours, des unités de l'APLS ont mené, mardi, une opération qualitative ayant ciblé directement un système fixe de surveillance et de reconnaissance utilisé par l'occupation marocaine pour la détection précoce dans la région de Kelb Ezzlim (secteur de Tichla), ce qui a permis d'atteindre la cible de manière précise et directe à l'aide d'armes appropriées, infligeant ainsi à l'occupant marocain de lourdes pertes matérielles et humaines », indique, mardi, un communiqué militaire du ministère de la Défense sahraoui. Par ailleurs, des unités avancées de l'armée sahraouie ont ciblé, dimanche, des fortifications militaires des forces de l'occupation marocaine au niveau de la ligne de front du mur de sable (mur de la honte), à l'aide d'armes appropriées, « faisant des morts et des blessés dans leurs rangs ». L'APLS réaffirme « sa détermination à poursuivre la lutte armée jusqu'à la victoire et le recouvrement de la souveraineté nationale », souligne la même source.

SAHARA OCCIDENTAL : La répression s'accroît dans les territoires occupés

Selon la radio nationale sahraouie, les autorités coloniales marocaines ont mené des opérations d'expulsion et de transfert forcé de civils depuis Boujdour vers la ville de Laâyoune, dans les territoires occupés du Sahara occidental. La même source fait état d'interventions visant des militants sahraouis, évoquant notamment l'agression de la militante Ouara Khaya, qui a été empêchée de se rendre au domicile de la famille du détenu politique sahraoui Abdelmoula El Hafidi.

Une sculpture d'Ai Weiwei détruite en plein vernissage par un vandale en série

Des débris bleu et blanc éparpillés au sol : ci-gît Porcelain Cube (2009). Ce vendredi 20 septembre, un homme a délibérément réduit en morceaux cette grande sculpture en porcelaine peinte à la main signée Ai Weiwei (né en 1957).

La scène s'est déroulée devant des invités médusés, en plein vernissage de « Who am I? », une exposition d'œuvres du célèbre artiste chinois au Palazzo Fava à Bologne, la veille de son ouverture au public. Sur la vidéo enregistrée par une caméra de sécurité, on voit le trublion monter sur le socle de l'œuvre et jeter cette dernière au sol, avant de saisir l'un des débris pour le brandir triomphalement. L'homme est alors aussitôt poursuivi, rattrapé et immobilisé par la sécurité du musée en attendant l'arrivée de la police. « C'est avec regret que je dois commenter l'acte de vandalisme qui a frappé l'œuvre d'Ai Weiwei, un grand artiste et un cher ami », a déclaré Arturo Galansino, curateur de l'exposition et directeur général de la fondation Palazzo Strozzi à Florence, dans un message à l'AFP. Ai Weiwei « était préoccupé de savoir si quelqu'un s'était fait mal, et a demandé d'emporter les restes de son œuvre », a-t-il précisé. Les débris ont depuis été remplacés par une photographie de la sculpture avant dégradation.

Ses précédentes cibles :

Les œuvres de Marina

Abramović et d'Urs Fischer

Le coupable – un Tchèque de 57 ans du nom de Vaclav Pisevc, qui se définit comme « un artiste contestataire », selon le quotidien italien Corriere della Sera – n'en est pas à son coup d'essai. En 2018 à Florence, il avait attaqué la performeuse serbe Marina Abramović en fracassant un tableau sur son crâne, et pulvérisé de la peinture rouge sur une sculpture en bronze d'Urs Fischer, Big Clay, installée devant le Palazzo Vecchio, piazza della Signoria. En 2022, toujours sur cette célèbre place, il avait mis le feu à un drapeau noir qui recouvrait, en signe de soutien à l'Ukraine, la fameuse copie de 1910 du David de Michel-Ange (1501–



1504), causant 15 000 euros de dégâts à cette dernière – ce qui lui avait valu une amende et six mois de prison –, et avait barbouillé de jaune et de bleu (couleurs de l'Ukraine) le lion de l'artiste contemporain Francesco Vezzoli. En 2023, il était revenu sur les lieux, cette fois pour escalader, le mot « censuré » peint sur son corps nu, la statue Hercule et Cacus de Baccio Bandinelli (1525–1534). Un geste en réponse à celui d'Ai Weiwei ? Plusieurs œuvres d'Ai Weiwei revisitent la traditionnelle porcelaine chinoise bleu et blanc, née il y a 1 000 ans, pour interroger notre rapport avec le passé, la tradition et la culture chinoise. L'artiste a par exemple créé des vases qui de

loin ressemblent à des antiquités classiques, mais sont en réalité ornés de scènes contemporaines impliquant des migrants. Dans l'une de ses œuvres les plus célèbres, un triptyque de trois photographies datant de 1995 (présent dans l'exposition de Bologne), il se met en scène en train de lâcher un vase ancien de la dynastie Han pour le laisser se briser au sol. Un geste iconoclaste qui le montre en train de se libérer du poids des traditions. Le Tchèque faisait-il référence à cet acte artistique du plasticien chinois ? En 2014 au Pérez Art Museum de Miami (PAMM), un autre homme se revendiquant artiste avait brisé un vase à 1 million de dollars qui faisait partie d'une instal-

lation d'Ai Weiwei comprenant ces photos de 1995 et des vases chinois anciens repeints dans des couleurs vives. « Je l'ai fait pour tous les artistes locaux qui n'ont jamais été exposés dans les musées locaux, avait alors expliqué le vandale. C'était une protestation spontanée, j'ai vu la photo d'Ai Weiwei qui lâche un vase chinois ancien et le casse. J'ai pris ça comme une provocation de Weiwei à en faire de même ». Des explications que l'artiste chinois avait jugées « injustes ». Suite à la mésaventure de Bologne, le plasticien a déclaré que toute destruction d'une œuvre exposée au public était à ses yeux, « quelle qu'en soit la motivation », « inacceptable ».

Raymond Depardon reçoit le prix de la BnF, une première pour un photographe

C'est une première historique : le 15e prix de la Bibliothèque nationale de France – une récompense annuelle habituellement remise à des écrivains, historiens ou philosophes – a été décerné à un photographe ! Pas n'importe lequel puisque c'est en effet Raymond Depardon (né en 1942) qui a vu l'intégralité de son œuvre couronnée par la vénérable institution, ce lundi 30 septembre dans la superbe salle Ovale du site Richelieu, lors de son dîner de gala annuel destiné à lever des fonds pour l'acquisition d'œuvres ou de manuscrits rares. Une expo emblématique à la BnF en 2010. En honorant cet « artiste aux talents multiples, observateur de la société contemporaine », la BnF « rappelle l'importance de la photographie dans ses collections patrimoniales et ses manifestations culturelles », a déclaré Gilles Pécout, président de l'institution. Cette dernière ne conserve en effet pas seulement des livres et des manuscrits, mais aussi des dessins, des estampes, des photographies, des vidéos et des films. Présent dans les collections de la BnF, le photographe et cinéaste français avait été à l'origine de l'un des plus grands succès publics du prestigieux établissement : l'exposition « La France de Raymond Depardon », présentée en 2010, il y a 14 ans jour pour jour.

Eric Ngalle Charles, les mots pour avancer

L'auteur qui monte au Pays de Galles revient de loin, de très loin. Le Camerounais Eric Ngalle Charles, dont la plume et les écrits font de plus en plus d'adeptes au pays situé à l'ouest de la Grande-Bretagne à travers l'enfer, en étant victime de trafiquants d'êtres humains qui l'ont torturé et exploité en Russie durant plusieurs années, avant de pouvoir s'enfuir et de trouver refuge dans cette partie de l'Europe. Tombé amoureux de littérature, l'écrivain met des mots sur sa vie, et ses expériences, pour avancer. « J'essaie de sourire, toujours, car je suis quelqu'un qui essaye d'amener de la positivité en toutes circonstances », explique Eric Ngalle Charles. L'écrivain et poète garde le sourire, toujours, malgré les vents contraires et les épreuves que la vie lui a mises sur le chemin depuis son adolescence, de son Cameroun natal jusqu'à son arrivée à Cardiff, au Pays de Galles, où désormais sa plume et ses écrits le rendent incontournable dans le paysage littéraire du pays.

Le début des galères

Originaire de Buea, Eric grandit avec six frères et sœurs, et leur mère est le pilier de la famille, malgré les difficultés du quotidien. « On vivait simplement, on allait à l'école, ma mère travaillait la terre, mais un jour, une crise familiale a tout changé. On a été déshérité, mis complètement au ban de la famille de mon père. Ça a été le début des galères », se souvient-il. Rejeté et menacé, il ne se sent plus en sécurité et veut aider sa famille, lui, brillant à l'école et qui veut étudier en Europe. En 1997, il pense obtenir une bourse d'études pour étudier l'économie en Belgique, et prend un vol pour l'Europe, avec une escale à Malte. Là, on lui fait comprendre que la route sera différente, stupeur pour le jeune Africain, alors âgé de seulement 18 ans. « On m'a dit que mon visa ne me permettait pas d'aller en Belgique, et que je devais suivre un groupe de personnes et aller à Moscou. Je ne savais pas à ce moment-là que je me trouvais dans les mains d'un réseau de trafiquants d'êtres humains, c'était trop tard », explique-t-il. À son arrivée en Russie, il est amené avec d'autres migrants dans un bâtiment désaffecté, où ils sont battus, torturés, et Eric est forcé à travailler dans le monde de la nuit, comme stripteaseur, pour survivre et apporter de l'argent à ses bourreaux.

APRÈS UNE RESTAURATION HISTORIQUE:

La Cité médiévale de Carcassonne ouvre ses remparts



Vous pouvez partager un article en cliquant sur les icônes de partage présentes sur celui-ci. La reproduction totale ou partielle d'un article publié sur BeauxArts.com, sans l'autorisation écrite et préalable de Beaux Arts & Cie, est strictement interdite. Pour plus d'informations, consultez nos mentions légales. La Cité médiévale de Carcassonne, inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1997, s'est refait une beauté. L'enceinte et les tours de guet du XIIIe siècle du front est de cette forteresse perchée

au sommet d'une colline dans le département de l'Aude, dans le sud-ouest de la France, viennent d'être entièrement restaurés... Si bien que depuis le 13 septembre, la totalité de ses 1,3 kilomètres de remparts supérieurs est accessible et ouverte à la visite, une première depuis des siècles. 300 mètres de chemins de ronde, soit 7 500 mètres carrés de façades, 250 mètres cubes de pierre de taille et neuf tours de guet en grès, ont été remis en état. Les pierres trop abîmées ont été remplacées par de nouvelles, taillées et patinées à la

main, tandis que les autres ont été nettoyées, puis consolidées et rejointoyées au mortier de chaux si nécessaire. Les planchers en chêne des tours ont, quant à eux, été totalement remplacés. La plus vaste restauration depuis 180 ans ! Il a fallu 31 mois et 5,6 millions d'euros (dont 4,5 millions d'euros de subventions versées dans le cadre du plan de relance post-Covid) pour mener à bien cette restauration colossale conduite par le Centre des monuments nationaux. Cette restauration historique – la plus vaste connue par le monument

depuis celle entreprise il y a près de deux siècles par Eugène Viollet-le-Duc en 1844 – vient compléter celle des remparts gallo-romains du front nord, réalisée en 2008, et celle des remparts médiévaux du front ouest, ouverts en 2015.

La valorisation d'un morceau de patrimoine du XIIIe siècle

Un circuit complet d'une heure offre donc désormais une vue à 360 degrés sur un splendide panorama : la ville du XIIIe siècle, avec sa cathédrale et ses toits de tuiles romanes, ses 35 tours de guet dominant la vallée de l'Aude, et les silhouettes de la Montagne Noire à l'horizon. Une formidable valeur ajoutée pour cette cité médiévale qui figure déjà, avec environ 700 000 visiteurs annuels, parmi les principales destinations touristiques en France. Fin 2024, un dossier de demande de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO sera déposé pour le « système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne », qui comprend les fortifications de Carcassonne et sept châteaux alentour. La construction de ce solide système de défense avait été lancée au XIIIe siècle par le roi Louis IX après sa conquête des vicomtes de Carcassonne, d'Albi et de Béziers, à l'issue de la croisade contre les Albigeois. Un gros morceau de notre histoire nationale !

COLLOQUE CHINE-PAYS ARABES ET AFRICAINS SUR LES CIVILISATIONS : Une plateforme de dialogue académique

Colloque Chine-pays arabes et africains: une plateforme de dialogue académique dédiée aux échanges entre civilisations et au rapprochement culturel.

Alger a accueilli un colloque majeur prônant le dialogue entre la Chine et le monde arabo-africain pour bâtir un avenir commun au sein du Sud global. Le Colloque international consacré aux échanges et à l'inspiration mutuelle entre les civilisations de la Chine et des pays arabes africains, organisé conjointement avec le 4e Colloque international sino-arabe sur les échanges civilisationnels, s'est tenu le 14 avril dernier à Alger. Cet événement a été coorganisé par l'Université du Nord-Ouest de Chine, l'Université Alger 3, l'ambassade de Chine en Algérie, le Centre de communication pour l'Europe de l'Ouest et l'Afrique relevant du Groupe de communication internationale de Chine, ainsi que l'Université Fudan.

Une forte participation internationale
Plus de 60 universitaires et chercheurs issus de 13 pays dont la Chine, l'Algérie, l'Égypte, la Tunisie, la Libye, le Soudan, la Mauritanie, l'Arabie saoudite, Oman, Bahreïn, l'Irak, le Liban et



la Palestine – ont pris part aux travaux. Les débats ont porté notamment sur l'apprentissage mutuel des civilisations, la gouvernance, les échanges humains et culturels, ainsi que la coopération économique, commerciale et technologique. La cérémonie d'ouverture a été marquée par des allocutions du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scienti-

fique, Kamel Baddari, de l'ambassadeur de Chine en Algérie, Dong Guangli, du recteur de l'Université Alger 3, ainsi que de responsables académiques chinois qui sont intervenus à distance.

Adoption du «Consensus d'Alger»
À l'issue des conférences plénières et des tables rondes, les participants ont adopté le «Consensus d'Alger sur le renforcement de l'apprentissage mutuel

des civilisations et de la coopération du Sud global». Ce document énonce 6 axes majeurs, parmi lesquels le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, la valorisation de la diversité des civilisations, le renforcement des échanges humains et culturels, la reconnaissance de la pluralité des modèles de développement, l'approfondissement de la coopération en matière de sécurité internationale et la promotion d'un partenariat global renforcé. Par ailleurs, plusieurs travaux académiques portant sur les échanges civilisationnels ont été présentés, en marge d'une exposition thématique. Ce colloque a ainsi constitué une plateforme de dialogue scientifique de haut niveau entre chercheurs chinois, africains et arabes. Il a également contribué à alimenter la réflexion des pays du Sud global sur les enjeux de la modernisation, les participants exprimant leur volonté de renforcer le dialogue inter-civilisationnel et le rôle du monde académique dans la construction d'un avenir commun.

JOURNEE DU SAVOIR:

Promouvoir l'excellence de l'enseignement et l'adapter aux exigences du développement

L'Algérie célèbre, jeudi, la Journée du Savoir dans un contexte marqué par des mutations majeures de l'Ecole et de l'Université algériennes, caractérisées par la promotion de l'excellence de l'enseignement, en l'adaptant aux exigences du développement. Conformément à la vision stratégique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant l'amélioration de la qualité de l'enseignement et son adaptation aux évolutions internationales, l'éducation a enregistré des avancées importantes, concrétisées par l'extension de la carte scolaire qui compte, plus de 12 millions d'élèves bénéficiant de meilleures conditions d'enseignement. Ces avancées se traduisent aussi par une meilleure définition des prérogatives et des missions des acteurs de l'éducation, par l'allégement des programmes scolaires et la réduction des tranches horaires pour les enseignants des trois cycles, tout en consacrant la spécialisation de l'enseignement. Autant de mesures destinées à rehausser la qualité de l'enseignement et à faire de l'école un tremplin pour la création et l'innovation, à travers la promotion d'activités diverses, la détection des talents, ainsi qu'au moyen d'organisation de multiples manifestations culturelles, scientifiques et sportives. Initiées par le président de la République, de nombreuses dispositions ont été prises pour la promotion du statut socioprofessionnel des enseignants et autres affiliés, à l'instar de l'intégration, durant l'exercice scolaire en cours, de 82.410 contractuels des différents paliers. Avant cela, 62.000 enseignants contractuels ont été touché par cette

mesure, soit un total de 144.410 concernés des différents paliers. Ceci, en plus de la décision de réduire de 3 ans l'âge de départ à la retraite des enseignants et éducateurs. Ces dispositions attestent du respect des engagements faits par le président de la République à la famille éducative et de l'égard manifesté pour le métier d'enseignant et pour le rôle de l'éducation dans la préservation des jeunes générations. Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a enregistré également un saut qualitatif ayant propulsé, pour la première fois, les universités algériennes à des rangs distingués aux plans maghrébin et arabe, et ce, à la faveur du classement mondial "QS" des domaines académiques pour 2026, consacrant ainsi une performance qui traduit une dynamique certaine du secteur. Cette classification a permis l'émergence de 46 établissements algériens d'enseignement supérieur, contre seulement 17, lors du classement de 2025. Et c'est ainsi que l'université algérienne continue sa voie avec détermination pour faire valoir sa vocation de moteur du développement national, en s'appuyant sur l'économie du savoir et l'économie innovante, tout en se conformant à la vision de progrès portée par le programme du président de la République pour la période 2024-2029. Cette vision a amené l'université à inclure dans ses programmes, les domaines de l'intelligence artificielle et de la robotique, ainsi que tout ce qui a trait aux métiers d'avenir, prévoyant des spécialisations liées aux technologies des systèmes autonomes, aux mathématiques appliquées, à la



cyber-sécurité et aux nanosciences. Ces efforts ont ainsi contribué à l'amélioration des résultats de la recherche scientifique, durant les deux dernières années, durant lesquelles ont été recensés 3249 brevets d'invention, 310 startups, 2611 micro-entreprises au profit des étudiants, 430 sous-entreprises au niveau de 117 établissements universitaires ainsi que 16 projets innovants dédiés au secteur économique. De plus, l'enseignement supérieur a bénéficié d'une hausse du nombre d'encadrants, atteignant plus de 15.000 enseignants pour près de 2 millions d'étudiants, l'enjeu étant d'atteindre la norme mondiale en matière d'encadrement pédagogique, à savoir 1 enseignant pour 20 étudiants. Parallèlement à cela, le secteur poursuit le processus de sa numérisation et d'actualisation de ses offres de formation, dans le but de s'adapter aux besoins du marché du travail et des métiers d'avenir, sans négliger l'infor-

matisation et l'amélioration des prestations universitaires, ainsi que la création d'un environnement favorable en matière de restauration, d'hébergement et de transport, au moyen d'applications modernes, mais aussi à travers la redynamisation du sport et de la vie culturelle. A cela, il faudra ajouter une hausse du nombre de plateformes intégrées dans son système numérique, atteignant le nombre de 73 et faisant de l'université algérienne une université de 4e génération, ouverte sur son environnement socio-économique, productive et d'investissement. Dans le cadre de cette ouverture et le renforcement de sa place au niveau international, l'université algérienne a lancé récemment la 2e édition du programme "Study in Algeria", au profit des étudiants internationaux. Ce programme visant à moderniser l'université et à en améliorer le rendement, tout en diversifiant ses sources de financement.

Des étudiants de l'Université Alger 2 sur le littoral de Chlef

Des étudiants de l'Université Alger 2 effectuent un stage sur le littoral de la wilaya de Chlef. Un groupe composé d'étudiants et d'enseignants de l'Institut d'archéologie effectue un stage sur le littoral de la wilaya de Chlef, dans le cadre du nouveau module consacré à l'archéologie subaquatique, a-t-on appris auprès de la Direction locale de la culture et des arts. Selon le directeur du

secteur, Mahmoud Djamel Hasnaoui, ce stage, entamé samedi dernier pour une durée d'une semaine, constitue une «étape scientifique et pédagogique importante, permettant aux étudiants de confronter leurs acquis théoriques à un patrimoine archéologique côtier riche et diversifié». Il a souligné que l'accueil par la wilaya de Chlef de ce type d'initiative confirme la vocation de la

wilaya d'espace ouvert à la recherche académique et à la formation spécialisée, tout en reflétant l'engagement du secteur de la culture à accompagner les universités et à valoriser le patrimoine culturel, notamment maritime. Le programme du stage a débuté par une visite du littoral de Beni Haoua (nord-est de Chlef), avant de se poursuivre à Ténès avec une exploration du périmè-

tre du port, du phare de Sidi Merouane et des grottes préhistoriques du littoral. D'autres sites côtiers sont inscrits au programme. Les étudiants sont appelés à réaliser des recherches académiques sur les vestiges archéologiques présents le long du littoral de Chlef, ce qui permettra de mettre en lumière l'histoire et le patrimoine de la région et d'attirer d'autres missions.

THEATRE REGIONAL SIDI BEL ABBES: Formation pour les personnes à besoins spécifiques



Le Théâtre régional de Sidi Bel Abbès a annoncé, jeudi dernier, l'ouverture, du 19 au 22 avril, d'un laboratoire de formation théâtrale au profit des personnes à besoins spécifiques. Mme Abassia Madouni, chargée de l'information et de la programmation au sein de l'établissement, a expliqué que ce projet bénéficie du soutien du ministère de la Culture et des Arts, dans le cadre du programme de «Soutien de l'Etat pour la promotion des arts et des lettres».

Le théâtre comme thérapie

L'objectif est de transformer l'acte théâtral d'une simple expression esthétique en un véritable outil de restauration de la confiance en soi et de renforcement de l'inclusion sociale pour cette catégorie d'individus. Selon elle, la valeur de cette initiative réside dans son approche pratique et non purement théorique, faisant le pont entre les dimensions artistique et thérapeutique. Elle a ajouté que la participation théâtrale constitue un parcours de redécouverte de soi et de réaffirmation de sa présence sur scène, grâce à un encadrement scientifique rigoureux et un accompagnement spécialisé. Les activités sont programmées au niveau de deux établissements, le centre «En-Niama» pour personnes à besoins spécifiques et l'Ecole pour enfants handicapés auditifs. Les ateliers proposés, qui couvrent la formation technique et humaine, offriront aux participants une expérience artistique profonde.

Création d'un Festival international du livre pour enfants



La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a signé un arrêté ministériel portant création d'un Festival culturel international du livre pour enfants en Algérie. Selon le texte publié dans le dernier numéro du Journal officiel (n°28), la ville de Constantine a été désignée pour accueillir cette nouvelle manifestation culturelle dédiée à la littérature jeunesse.

Apple devrait s'attaquer à un autre produit pour la maison connectée

Après les caméras et les haut-parleurs, Apple pourrait bientôt investir le marché des sonnettes connectées. Avec des fonctionnalités comme la reconnaissance faciale et une intégration complète à l'écosystème HomeKit, cette nouvelle arrivée risque de bouleverser les codes du marché. Apple ne cesse d'élargir son influence dans le domaine de la maison connectée.

Selon plusieurs rapports notamment de Bloomberg, la firme de Cupertino travaillerait sur une sonnette connectée intégrant des technologies de pointe, notamment la reconnaissance faciale. Si l'on en croit les rumeurs, cette nouvelle innovation viendrait compléter son écosystème HomeKit et pourrait rivaliser avec des produits déjà bien établis comme ceux de Ring, Arlo ou Nest. Mais qu'est-ce qui rend cette sonnette si spéciale ? Et quelles conséquences pour le marché de la domotique ?

Une sonnette intelligente, mais pas comme les autres

La future sonnette connectée d'Apple promet des fonctionnalités avancées, dignes de l'approche high-tech et minimaliste de la marque. Parmi les caractéristiques envisagées : Reconnaissance faciale via Face ID : imaginez une sonnette capable d'identifier précisément qui se tient devant votre porte. Apple pourrait tirer parti de sa technologie Face ID, déjà présente sur ses iPhones, pour offrir une reconnaissance ultra-précise et rapide. Intégration avec HomeKit : la sonnette serait parfaitement compatible avec HomeKit, permettant une gestion centralisée via l'application Maison et une interaction fluide avec d'autres appareils connectés comme les lumières ou les caméras. Déverrouillage intelligent : selon les rapports, cette sonnette pourrait



également se connecter aux serrures connectées pour déverrouiller la porte automatiquement lorsqu'une personne autorisée est reconnue.

Un développement encore incertain

Le projet de sonnette connectée en est à ses premiers stades de développement, ce qui signifie que sa commercialisation pourrait encore être loin. Selon des sources internes, aucune annonce officielle ne devrait être attendue avant fin 2025. Apple pourrait également choisir une approche différente en sous-traitant la conception matérielle à des partenaires

comme Logitech ou Belkin, tout en intégrant sa technologie logicielle unique. Ce modèle, déjà utilisé pour d'autres accessoires, permettrait à Apple de minimiser les risques tout en maintenant une forte présence dans le marché des objets connectés.

Une opportunité, mais aussi des défis Un potentiel énorme pour la maison connectée

Avec des fonctionnalités comme le relais vidéo via FaceTime et l'intégration avec un futur hub domestique d'Apple (inspiré de l'esthétique de l'iPad), cette sonnette pourrait transformer la façon dont nous in-

teragissons avec notre porte d'entrée.

Des risques de sécurité à ne pas négliger

Cependant, le projet n'est pas sans défis. Le principal risque réside dans la possibilité que les systèmes de reconnaissance faciale ou les autres sécurités soient contournés par des intrus. Apple a déjà été critiqué pour des abus liés à ses trackers AirTag, et l'entreprise devra redoubler d'efforts pour éviter de telles controverses. En matière de confidentialité, Apple est connue pour son engagement en faveur de la sécurité des données des utilisateurs. On peut s'attendre à ce que la marque prenne le temps nécessaire pour garantir que cette sonnette respecte les normes les plus élevées en matière de sécurité.

Apple face à la concurrence

Le marché des sonnettes connectées est déjà dominé par des acteurs comme Ring (Amazon) et Nest (Google), qui proposent des produits performants à des prix variés. Apple devra se démarquer : Sur le plan technologique : Face ID et l'intégration HomeKit sont des atouts, mais encore faut-il que la sonnette soit fiable et simple d'utilisation. Sur le plan tarifaire : si Apple suit sa stratégie habituelle, le produit pourrait être positionné dans le haut de gamme, ce qui pourrait limiter son accessibilité.

ANDROID XR :

Samsung et Google se relancent dans la course à la réalité mixte pour concurrencer Apple

Apple n'a qu'à bien se tenir : Google et Samsung ont décidé de s'allier pour frapper fort dans le domaine de la réalité mixte. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les dernières annonces officielles laissent présager des produits et des fonctionnalités enfin accessibles au quotidien. Android XR, c'est le nom que Google a décidé de donner à son OS dédiée à la réalité mixte. Celui-ci, contrairement à la méthode Apple, se veut ouvert. L'OS a été conçu avec la perspective de permettre à différents fabricants de se l'approprier pour développer leurs propres appareils. Pour devenir compétitif le plus rapidement possible, le nouveau système d'exploitation pourra s'appuyer directement sur le Play Store actuel, dont la plupart des applications sont déjà compatibles. Des applications comme Youtube sont au coeur de la stratégie de Google. La plateforme vidéo dispose déjà d'une importante quantité de contenu disponible en vision stéréoscopique.

Project Moohan : un casque pensé pour faire mieux que le Apple Vision Pro

Pour aller plus loin, Samsung a établi, comme souvent, un partenariat avec Google. Le géant sud-coréen vient de dévoiler son projet de casque de réalité augmentée destiné à concurrencer directement le Apple Vision Pro. Ce casque, dont la sortie est prévue en 2025, se dévoile déjà sous la forme d'un visuel. La ressemblance avec le Apple Vision Pro est flagrante. Mais Samsung compte bien faire la différence avec une meilleure répartition du poids, ainsi qu'un champ de vision plus large. Pour assurer une expérience optimale, Samsung compte notamment sur la puce Qualcomm XR2 Gen 2.

Project Astra : la réalité augmentée au quotidien

Ce n'est pas tout ! Google compte également s'attaquer à Meta, deuxième acteur majeur de la réalité mixte, et plus précisément aux lunettes connectées is-



sues du partenariat entre la firme de Zuckerberg et Ray Ban. Pour cela, Google travaille sur le projet Astra, qui consiste à inclure la réalité augmentée dans des lunettes connectées. Là encore, Gemini devrait être au coeur du processus. Contrairement à Ray Ban, les lunettes de Google devraient inclure

un écran, comme en témoignent ces vidéos de présentation. En revanche, ce projet est encore à l'état de prototype. L'intégration d'outils comme la traduction instantanée ou les expériences de planification de voyage immersives laissent tout de même entrevoir les possibilités de ce système.

Comment créer un chef-d'œuvre avec une intelligence artificielle ?



Bienvenue dans le futur ! Bientôt, à New York, aura lieu une grande première : la célèbre maison de ventes aux enchères Christie's proposera d'acquérir une œuvre d'art entièrement réalisée... par un algorithme ! C'est la première fois qu'une œuvre créée par l'intelligence artificielle (IA) est mise aux enchères par une grande maison. Pour Christie's, l'art algorithmique n'est plus de l'ordre du virtuel ! L'inspiration a décidé de lui donner sa chance en lui offrant une visibilité et une légitimité réelles : « Christie's est continuellement au fait des change-

ments sur le marché de l'art et de la manière dont la technologie peut influencer sur la création et la consommation d'art. L'IA a déjà été intégrée en tant qu'outil par des artistes contemporains et, à mesure que cette technologie se développe, nous sommes ravis de participer à ces conversations continues », justifiait ainsi dans ses récentes interviews Richard Lloyd, responsable international des estampes et des multiples. Baptisé Portrait d'Edmond de Belamy, ce tableau pas comme les autres représente un homme d'église en redingote noire, aux traits indistincts.

APPLE CONFIRME LES RUMEURS :

Une caméra de surveillance d'un tout nouveau genre arrive

Depuis quelques semaines les bruits courent. Apple se lancerait sur le marché de la surveillance connectée. Et le dépôt d'un brevet pour la marque pas plus tard que cette semaine devrait mettre un terme aux spéculations. Smartphones, montres, écouteurs, ordinateurs... Apple n'en a jamais terminé d'agrandir sa panoplie d'appareils connectés. Et aujourd'hui, elle est prête à s'attaquer à un nouveau segment : celui des caméras de surveillance connectées. Alors que Ming-Chi Kuo, un analyste, annonçait il y a quelques semaines cette arrivée pour 2026, un brevet a été déposé ce 26 novembre par Apple mettant un terme aux simples rumeurs. En soit rien de nouveau, le marché est déjà bien occupé par des acteurs comme Arlo, Nest ou Ring. Mais, Apple n'est pas vraiment du genre à suivre le mouvement sans innover un peu. Et c'est là où sa caméra devrait un peu bousculer ce que nous connaissons jusqu'à maintenant.

Une caméra intelligente à la sauce Apple

Apple ne fait jamais les choses à moitié, et sa caméra de surveillance ne devrait pas déroger à la règle. Selon les informations de 9to5Mac, cette caméra pourrait intégrer des technologies jamais vues dans ce domaine. Reconnaissance avancée des individus : grâce à l'intelligence artificielle, la caméra serait capable d'identifier une personne non seulement par son visage, mais aussi par sa silhouette, sa démarche ou d'autres caractéristiques uniques. Une fonctionnalité majeure pour renforcer la sécurité et minimiser les fausses alertes. Intégration dans l'écosystème Apple : comme toujours, Apple miserait sur une synergie parfaite avec ses autres produits. Les notifications pourraient être directement envoyées à l'application Maison, et la reconnaissance pourrait s'appuyer sur les données de l'utilisateur, dans le respect des normes de confidentialité d'Apple. Enregistrement sécurisé : fidèle à son engagement en matière de confidentialité, Apple proposerait probablement un stockage chiffré sur iCloud, avec un contrôle total laissé à l'utilisateur sur les données enregistrées.

Comment Apple pourrait bouleverser le marché ?

Avec des acteurs bien établis comme Arlo, Nest ou Ring, le marché des caméras connectées est déjà très performant. Pourtant, Apple a des atouts pour se démarquer :

-Un positionnement premium : à l'image de ses autres produits, la caméra d'Apple pourrait cibler une clientèle exigeante prête à investir pour bénéficier d'une qualité irréprochable et d'une expérience utilisateur fluide. -Un écosystème puissant : l'intégration avec iOS et macOS, ainsi que la compatibilité avec HomeKit, donnerait un avantage significatif à Apple face à des concurrents souvent limités à leurs propres applications ou services.

-Confidentialité renforcée : là où des marques comme Ring ont été signalées pour leurs pratiques en matière de données, Apple pourrait mettre en avant sa réputation de garant de la vie privée pour séduire les consommateurs soucieux de leur sécurité numérique.



Dimanche 19 Avril 2026

UNION AFRICAINE DE RADIODIFFUSION : L'Algérie conserve le poste de premier vice-président

L'Algérie a conservé son poste de premier vice-président de l'Union africaine de radiodiffusion (UAR). Cette décision a été approuvée à l'unanimité par le Conseil exécutif de l'UAR, lors de sa réunion tenue vendredi soir à Banjul, en Gambie. L'Algérie a plaidé avec force pour le respect des principes fondateurs de l'Union africaine de radiodiffusion. Sa présence a été active et influente lors des sessions du Conseil exécutif et de l'Assemblée générale de l'UAR.

La Chine lance un satellite destiné à la détection de haute précision des gaz à effet de serre

La Chine a lancé vendredi une fusée porteuse Longue Marche-4C pour placer sur l'orbite prédéfinie un satellite destiné à la détection de haute précision des gaz à effet de serre. La fusée a décollé à 12H10 (heure de Pékin) du Centre de lancement de satellites de Jiuquan, dans le nord-ouest de la Chine. Il s'agit de la 638e mission des fusées porteuses de la famille Longue Marche.

TANZANIE : Huit morts à cause d'un virus inconnu

L'Organisation mondiale de la santé a fait état d'une épidémie suspectée du virus de Marburg en Tanzanie, ayant déjà causé la mort de huit personnes. Selon Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, neuf cas ont été recensés à ce jour, et d'autres pourraient être détectés dans les prochains jours à mesure que les efforts de surveillance se renforcent.

RD CONGO : Au moins 20 morts dans le naufrage d'une embarcation (nouveau bilan)

Au moins 20 personnes sont mortes dans le naufrage d'une embarcation en bois motorisée surchargée, appelée baleinière, dans le sud-ouest de la République démocratique du Congo, a indiqué mardi une autorité locale dans un nouveau bilan. Le naufrage a eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche sur la rivière Lukenie, dans le territoire de Kutu, province de Mai-Ndombe (sud-ouest).

CHINE : 11 morts, 14 disparus dans des inondations dans le Nord-Est

Onze personnes ont été tuées et 14 portées disparues lors de pluies diluviennes qui se sont abattues ces derniers jours sur la province de Liaoning, dans le nord-est de la Chine, a rapporté vendredi la chaîne de télévision publique CCTV. « Dix personnes sont mortes dans la catastrophe ainsi qu'un responsable qui tentait de sauver les gens, tandis que 14 autres sont portées disparues », a indiqué la chaîne, citant des propos tenus lors d'une conférence de presse vendredi à Huludao, une ville de la province du Liaoning. « Des recherches tous azimuts sont en cours pour retrouver les personnes disparues ».

ESS 3-MCO 0 :

Les Hamraoua chutent lourdement à Sétif à dix après l'expulsion de Zeghba

Les Oranais sont revenus bredouilles de leur déplacement à Sétif face à l'ESS en perdant sur le score sans appel de trois buts à zéro, dont un doublé de Boukerma et surtout après avoir joué plus de 75 minutes à dix après l'expulsion du gardien Mustapha Zeghba, à la 15ème minute en prenant un deuxième avertissement suite à un échange de palabres avec le referee. Avec cette lourde défaite le MCO reste à la quatrième position avec 42 points au compteur qu'elle partage désormais avec le CSC, mais la bonne nouvelle est la défaite de Akbou, ainsi le MCO reste toujours à un point du podium. Les locaux sont entrés en force dans cette partie avec une grande domination et dès la 2ème minute, suite à un coup franc de Hamak, le capitaine Boubeker Imad reprend le ballon sur la barre transversale. A la huitième minute l'attaquant Salifu ouvre la marque, mais il était en position d'hors-jeu. Le tournant du match était à la 14ème minute après que le gardien des Hamraoua Zeghba écope d'un deuxième avertissement ainsi, il a été obligé de quitter ses coéquipiers et cela a coûté cher à son équipe, d'autant plus que le jeune gardien Ferragi qui est entré à la place de Mehadene n'a pas du tout été à la hauteur, d'ailleurs, il est responsable du but inscrit par Boukerma à la 45'+4', de très loin (1-0). En seconde période, l'ESS a continué sa domination et s'est crée pas mal



d'occasions, et à la 57ème minute encore une fois Boukerma s'infiltre dans la surface de réparation tire et bat le gardien Ferrahi Mokhtar, qui pouvait intercepter ce ballon (2-0). A la 69ème minute, Hamek ajoute le troisième but pour le compte de l'Entente confirmant cette large victoire des locaux, qui peuvent désormais s'approcher du maintien, alors que le MCO reste toujours dans la course pour le podium à condition de se relever pour les prochaines journées...

L.Nacer

GHAZA :

Deux chauffeurs humanitaires tués par des tirs de l'armée sioniste, l'UNICEF dénonce



Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a exprimé samedi sa vive indignation après la mort de deux chauffeurs de

camion, tués par des tirs sionistes, alors qu'ils étaient engagés par l'Organisation pour fournir de l'eau potable aux familles dans la bande de Ghaza. Dans un communiqué publié sur son site officiel, l'UNICEF a indiqué que l'incident s'est produit vendredi lors d'une opération visant à transporter de l'eau potable vers la station du réservoir de Mansoura, dans le nord de Ghaza, qui approvisionne la population locale, selon l'agence de presse palestinienne Wafa. Deux autres personnes ont également été blessées, lors de l'attaque. A la suite de cet incident, l'UNICEF a annoncé la suspension de ses activités sur le site. L'Organisation a par ailleurs souligné la nécessité de protéger les travailleurs humanitaires, les civils ainsi que les infrastructures essentielles, notamment celles liées à l'eau, conformément au droit international humanitaire.

N. Widad

L'Iran annonce la fermeture du détroit d'Ormuz

Le porte-parole du quartier général Khatem El Anbiaa, relevant du Corps des gardiens de la révolution islamique, a annoncé ce samedi la décision de rétablir la fermeture du détroit d'Ormuz. Selon la même source, ce passage stratégique restera sous le contrôle direct des forces armées iraniennes et fera l'objet d'une surveillance renforcée. Le responsable a précisé que la situation demeurera inchangée tant que les États-Unis ne garantiront pas la libre circulation des navires à destination et en provenance de l'Iran. Le porte-parole a également indiqué que, « sur la base des négociations, l'Iran avait autorisé de bonne foi le passage de certains navires à travers le détroit ». Il a toutefois accusé Washington d'avoir « une nouvelle fois violé ses engagements » et poursuivi des actes qualifiés de « piraterie maritime ».

M.Bouchra



Une équipe de la protection civile distinguée à l'international



Une équipe de la protection civile vient d'être distinguée à l'échelle internationale. Il s'agit de l'équipe de recherche et de sauvetage en milieu urbain HUSAR ALG01 qui a été brillamment reclassée conformément aux normes internationales de l'In-

ternational Search and Rescue Advisory Group (INSARAG) des Nations Unies. L'équipe a été reclassée après avoir réussi l'exercice opérationnel final, qui s'est tenu en Algérie du 14 au 17 avril 2026, sous la supervision d'une équipe d'experts internationaux représentant 12 pays, s'est félicitée la direction de la protection civile dans un communiqué. Cette distinction, explique t-elle, intervient après un parcours professionnel remarquable depuis l'obtention de sa première certification en 2017, où l'équipe a subi une évaluation internationale rigoureuse et complète couvrant différents aspects opérationnels et organisationnels. Chose qui lui a permis de consolider sa classification parmi les équipes lourdes capables d'intervenir de manière autonome dans les zones sinistrées, faisant partie de l'élite d'environ 60 équipes au niveau international, a souligné la même source.

N.Widad

AFGHANISTAN : Des milliers de salons de beauté ferment à cause des talibans

La loi islamique appliquée en Afghanistan depuis le retour des talibans interdit désormais l'ouverture des salons de beauté du pays. Des milliers de salons de beauté ont fermé définitivement ce mardi dans tout l'Afghanistan, avec l'entrée en vigueur d'un décret en ce sens des autorités talibanes, qui prive les femmes d'une de leurs rares sources de revenus.

TURQUIE :

Trois personnes condamnées à perpétuité pour la mort d'une fillette de huit ans

Un tribunal turc a condamné samedi à la prison à vie trois suspects, dont des membres de la famille, pour la mort d'une fillette de huit ans dans la province de Diyarbakir (sud-est) qui avait bouleversé le pays, a constaté un journaliste de l'AFP. Le corps de Narin Guran, disparue depuis 19 jours, avait été retrouvé en septembre dans un sac dans une rivière à environ un kilomètre du village où elle vivait avec sa famille.

ETATS-UNIS :

Un jet privé s'écrase, un mort et plusieurs blessés

Un jet privé s'est écrasé lundi à l'aéroport de Scottsdale, en Arizona, faisant un mort et trois blessés. Une enquête est en cours. Un jet privé de type Learjet 35A, appartenant au chanteur Vince Neil, membre du groupe de heavy metal Mötley Crüe, s'est écrasé lundi après-midi à l'aéroport de Scottsdale, en Arizona, après avoir percuté un avion stationné sur le tarmac. Selon CNN, l'accident a causé la mort d'un membre de l'équipage et blessé trois autres personnes. Vince Neil ne se trouvait pas à bord de l'appareil au moment du crash.

VIETNAM :

27 personnes condamnées à mort pour trafic de drogue

Le gang vietnamien a introduit clandestinement 626 kilos de drogue en provenance du Cambodge en 4 ans. 27 personnes ont été condamnées à mort par un tribunal vietnamien pour le trafic de plus de 600 kilos de stupéfiants, dont de l'héroïne, de la kétamine et de la méthamphétamine, a rapporté vendredi un média officiel. Le gang a introduit clandestinement 626 kilos de drogue du Cambodge vers le Vietnam entre mars 2018 et novembre 2022, selon le journal Tuoi Tre. Les enquêteurs ont estimé que le montant total des fonds impliqués dans le réseau s'élevait à environ 54,8 millions de dollars.

PARC NATIONAL DE NAIROBI :

Une adolescente de 14 ans tuée par un lion

Une adolescente de 14 ans a été tuée samedi par un lion dans les environs de la capitale kényane Nairobi. Le Kenya Wildlife Service (KWS) a présenté ses « sincères condoléances » après la mort d'une adolescente de 14 ans tuée samedi par un lion. L'incident s'est produit dans un ranch au sud du parc national de Nairobi, selon le gestionnaire de la faune sauvage. Un autre adolescent a été témoin de l'attaque et a donné l'alerte, a précisé le KWS dans un communiqué.